



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

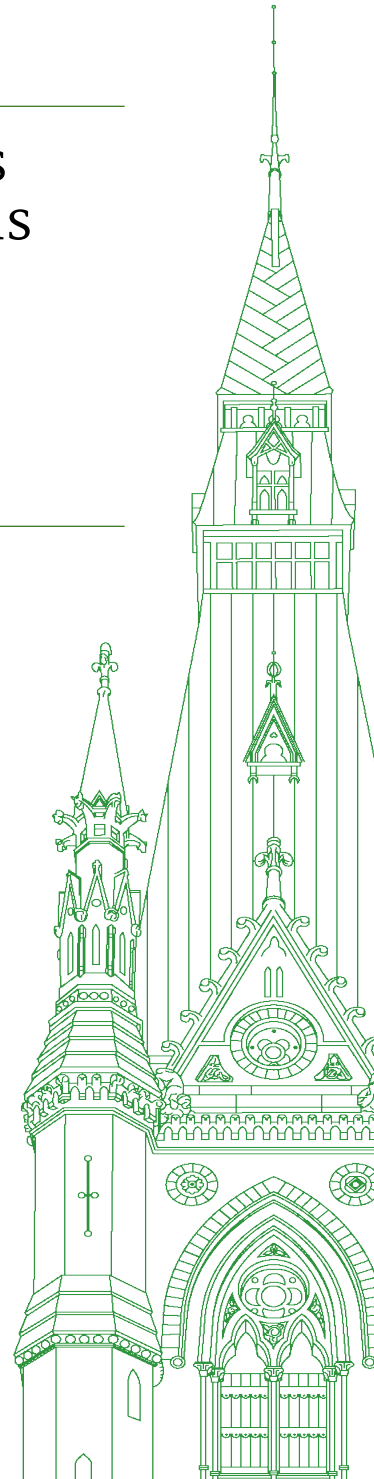
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 045

Le jeudi 11 juin 2026

Président : Kelly McCauley



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 11 juin 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)):
Bonjour à tous.

Bienvenue à la 45^e réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, connu sous le nom de puissant Comité.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la politique d'achat au Canada.

Nous avons des témoins en personne et en ligne. Chers collègues, si vous posez des questions, veuillez préciser si elles s'adressent à nos témoins en personne ou en ligne.

Je vous rappelle aussi gentiment de ne pas approcher vos écouteurs des microphones. Ne touchez pas aux microphones. De plus, je vous rappelle — et cela s'adresse à nous tous, y compris à moi — de ne pas parler trop vite, afin que l'interprétation soit faite correctement.

Il y aura plusieurs déclarations préliminaires.

Nous allons commencer par Mme Auger, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui est ici en personne. Vous avez cinq minutes.

Avant que nous commencions, je voudrais demander à tout le monde, vu le nombre important de déclarations liminaires, de respecter le temps de parole de cinq minutes. Je ne souhaite pas avoir à vous interrompre, mais je le ferai si nécessaire.

Madame Auger, bienvenue au Comité. Allez-y, s'il vous plaît.

Michelle Auger (directrice, Commerce et concurrence sur les marchés, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante): Bonjour. Merci à tous d'avoir invité la FCEI à comparaître aujourd'hui.

La FCEI est une organisation non partisane et sans but lucratif qui représente plus de 103 000 petites et moyennes entreprises de tous les secteurs et de toutes les régions du Canada.

Je m'appelle Michelle Auger. Je suis directrice du commerce et de la concurrence sur les marchés à la FCEI.

De façon générale, les PME appuient l'objectif de renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales, surtout dans le contexte des tensions commerciales et des pressions tarifaires auxquelles les entreprises canadiennes sont confrontées. Les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour promouvoir une approche privilégiant l'achat au Canada constituent sans aucun doute une réponse raisonnable visant à soutenir l'industrie nationale et la résilience économique.

Il est important de s'assurer que les PME soient prises en compte. Les marchés publics fédéraux doivent être accessibles, non seulement aux grandes entreprises, mais aussi aux petites entreprises, qui sont le moteur de l'emploi, de l'innovation et des économies locales.

Aujourd'hui, les PME évoluent dans un environnement très difficile, marqué par les tensions commerciales, la hausse des coûts, les défis liés à la main-d'œuvre et une réglementation toujours plus lourde. Le Canada fait également face à une pénurie d'entrepreneurs. Il y a plus d'entreprises qui cessent leurs activités que d'entreprises qui ouvrent leurs portes. De moins en moins de propriétaires sont prêts à investir, à prendre de l'expansion ou à encourager d'autres personnes à devenir entrepreneurs. En effet, les données de la FCEI montrent que 55 % des propriétaires de petites entreprises ne recommanderaient pas de démarrer une entreprise aujourd'hui. Les marchés publics peuvent constituer un puissant levier économique, mais seulement s'ils améliorent l'accès, renforcent la concurrence et favorisent la participation des PME.

Seulement 12 % des membres de la FCEI vendent actuellement des biens ou des services au gouvernement fédéral, et les entreprises des secteurs de la vente au détail, de la vente en gros et de la construction sont plus susceptibles de participer aux marchés publics. Cependant, des obstacles importants à la sensibilisation et à la participation demeurent. Selon un sondage de la FCEI envoyé à nos membres la semaine dernière — il s'agit de données préliminaires — au sujet de la nouvelle politique d'achat au Canada, 5 % des PME ont déclaré être au courant des nouvelles possibilités de marchés publics et avoir présenté leur candidature, 31 % étaient au courant, mais n'avaient pas posé leur candidature, et 51 % n'étaient absolument pas au courant de l'existence de ces possibilités. Le même sondage a montré que 77 % des PME estiment que les règles fédérales en matière d'approvisionnement ont tendance à favoriser les grandes entreprises au détriment des petites et moyennes entreprises; 66 % sont d'avis que, malgré la politique d'achat au Canada, le processus d'approvisionnement demeure trop complexe pour que leurs entreprises puissent y participer; et 71 % estiment que réduire la taille minimum des contrats contribuerait à rendre les marchés publics plus accessibles aux petites entreprises.

Ces résultats mettent en évidence un message récurrent de la part des PME: l'efficacité d'une politique dépend non seulement de l'intention, mais aussi du fait que le système soit pratique, accessible et facile à utiliser.

Une approche privilégiant l'achat au Canada peut contribuer à renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales et le développement régional et à élargir les possibilités pour les entreprises canadiennes. Cependant, nous craignons que de nombreuses PME soient encore laissées pour compte. Le seuil de 5 millions de dollars qui entrera en vigueur le 15 juin reste très élevé pour de nombreuses PME, ce qui signifie que bon nombre d'entre elles ne pourront pas accéder à ces nouvelles possibilités ni en bénéficier.

L'un des principaux moyens d'améliorer l'accès des petites entreprises consiste à fractionner les contrats, ce qui permet aux PME de soumissionner pour des contrats plus petits et plus faciles à gérer.

Les PME continuent de faire face à des fardeaux administratifs, notamment, l'obtention d'une habilitation de sécurité ou l'élaboration de politiques qui vont au-delà des exigences obligatoires en matière de santé et de sécurité au travail, comme les codes de conduite des fournisseurs, les politiques en matière d'éthique, etc. Ces exigences peuvent décourager les entreprises de participer aux marchés publics fédéraux. Cela montre qu'il faut des outils plus simples, des modèles normalisés et des exigences adaptées aux petites entreprises.

Une autre préoccupation importante liée à l'approche privilégiant l'achat au Canada réside dans le risque de se concentrer trop étroitement sur les matières premières tout en négligeant les PME canadiennes et la valeur économique plus large qu'elles génèrent. Par conséquent, les petites entreprises qui créent des emplois et génèrent de l'activité économique au Canada pourraient être exclues des possibilités de marchés publics dans le cadre de la politique d'achat au Canada. Pour tenir compte des réalités opérationnelles des PME, les critères d'admissibilité devraient plutôt viser à faire en sorte que les entreprises détenues et exploitées par des Canadiens, peu importe d'où proviennent leurs intrants, puissent profiter de la politique d'achat au Canada.

Enfin, nous craignons également que certains éléments, comme les conventions collectives dans le cadre de projets, les ententes sur les retombées locales réservées aux syndicats et les exigences salariales en vigueur liées à des structures de négociation collective particulières, ne réduisent la concurrence et ne rendent la participation plus difficile pour de nombreuses petites entreprises.

En conclusion, les PME appuient l'intention qui sous-tend la politique d'achat au Canada, mais cette politique doit profiter aux entreprises de toutes tailles, et pas seulement aux grandes entreprises. Pour ce faire, le gouvernement doit améliorer la sensibilisation et l'accessibilité aux possibilités de marchés publics, réduire les obstacles structurels ou administratifs et assurer un accès équitable et concurrentiel aux PME de tout le pays.

Merci.

• (1105)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Cobden, allez-vous prendre la parole pendant deux minutes et demie, puis céder le reste du temps au représentant de Janco?

Catherine Cobden (présidente et directrice générale, Association canadienne des producteurs d'acier): Oui, je vais partager le temps de parole avec le représentant de Janco. Merci.

Le président: Merveilleux. Allez-y, s'il vous plaît.

Catherine Cobden: Bonjour à tous.

Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de nous accueillir aujourd'hui, M. Cuddhy et moi-même. Je m'appelle Catherine Cobden et je suis directrice générale de l'Association canadienne des producteurs d'acier. M. Cuddhy et moi sommes très heureux de nous joindre à vous pour discuter de l'importance de la politique d'achat au Canada pour l'industrie sidérurgique canadienne.

Tout d'abord, permettez-moi de dire que l'Association canadienne des producteurs d'acier représente tous les producteurs d'acier du Canada, de l'Alberta au Québec, ainsi que d'importants utilisateurs d'acier dans notre marché en aval. L'un d'entre eux, Janco Steel, se joint à nous aujourd'hui, et nous partagerons temps de parole de cinq minutes avec son représentant.

L'industrie sidérurgique canadienne génère 15 milliards de dollars en activité économique et soutient 123 000 emplois directs et indirects partout au pays. Au moment où je m'adresse à vous aujourd'hui, vous savez que nous faisons face à la mesure commerciale la plus lourde de conséquences jamais prise par les États-Unis, à savoir des droits de douane de 50 % imposés en vertu de l'article 232 sur toutes les exportations d'acier canadien. Ces tarifs sont en vigueur depuis plus d'un an. En 2024, les États-Unis étaient la destination de plus de six millions de tonnes d'acier. Aujourd'hui, nos exportations vers les États-Unis ont chuté. Elles ont baissé de 60 %, et plus de 1 000 travailleurs ont perdu leur emploi.

Face à cette menace, la principale stratégie de l'industrie nationale a été de se tourner vers le marché intérieur en luttant contre les pratiques commerciales déloyales dans le secteur de l'acier au Canada et en élargissant les débouchés commerciaux pour les producteurs canadiens. C'est là que la politique d'achat au Canada entre en jeu. Imposer l'utilisation de l'acier canadien dans le cadre des marchés publics fédéraux pour les projets de construction et de défense nous offre un débouché commercial indispensable au moment où nous en avons vraiment besoin. Le gouvernement a adopté des seuils et des exigences appropriés dans le cadre de la politique — y compris l'obligation de prouver que l'acier a été fondu et coulé au Canada — qui garantiront que cette politique répondra à son objectif.

Nous demandons instamment la mise en œuvre complète de la politique dans tous les ministères fédéraux, ainsi que dans le cadre de tous les transferts, subventions et contributions fédéraux pertinents. Nous sommes impatients d'aider le gouvernement à s'assurer que des exemptions ne soient accordées que dans certaines circonstances, lorsque l'industrie nationale n'est pas en mesure de répondre à la demande. Nous espérons que tous les ordres de gouvernement au Canada suivront l'exemple du gouvernement fédéral et adopteront des exigences obligatoires stipulant que l'acier doit être fondu et coulé au pays.

En terminant, j'aimerais dire que l'industrie nationale ne pense pas que cette politique entraînera des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement ni des hausses de prix nuisibles à la compétitivité. Nous pouvons produire ce dont le pays a besoin. Nous avons l'envergure nécessaire. Nous avons la capacité requise.

Je vous remercie de votre attention.

• (1110)

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Young pour deux minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Stephen Young (directeur, Stratégie et innovation, Janco Steel Ltd.): Je tiens à remercier le président et le Comité permanent de la Chambre de m'avoir invité à prendre la parole ici aujourd'hui au nom de Janco Steel.

Je travaille dans l'industrie sidérurgique depuis 38 ans en matière commerciale, et dans le cadre de mes fonctions actuelles, je suis membre du sous-comité du commerce de l'Association canadienne des producteurs d'acier.

Janco est un centre de services sidérurgiques doté d'une capacité de production et de fabrication, situé à Stoney Creek, en Ontario. Nous employons 325 travailleurs canadiens, notre usine fait plus de 600 000 pieds carrés et nous distribuons nos produits sur le marché nord-américain. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des bobines et des plaques d'acier que nous achetons proviennent des quatre aciéries canadiennes, toujours. Nous attachons une grande importance à ces partenariats.

Pendant longtemps, de 30 à 35 % de notre production était vendue aux États-Unis, alors vous pouvez imaginer à quel point il a été difficile pour nous de composer avec les droits de douane punitifs sur l'acier depuis un an. La politique « Achetez canadien » est bien accueillie par Janco. En fait, nous en observons déjà les effets positifs: les demandes de renseignements pour de l'acier canadien fondu et coulé se multiplient, et il y a un sentiment général sur le marché que le gouvernement et l'industrie appuient les investissements dans le secteur manufacturier.

Pour notre part, nous composons avec une réalité commerciale mondiale en évolution, et la politique « Achetez canadien » peut avoir pour effet immédiat de stabiliser les marchés nationaux. Les fabricants canadiens auront maintenant l'occasion de participer à des projets fédéraux pour lesquels on tiendra compte, dans l'appel d'offres, de l'avantage d'utiliser des matériaux canadiens produits par des entreprises canadiennes au profit de travailleurs canadiens, un objectif qui nous semble bien correspondre à l'esprit de solidarité qui habite le pays, à l'entraide entre voisins et à l'établissement de relations qui stimuleront la demande de matériaux et de biens canadiens.

Le Canada a la capacité de production d'acier nécessaire pour soutenir cette politique, de l'aciérie jusqu'à l'usine de fabrication. Lorsqu'on a besoin de produits qui ne sont pas fabriqués au Canada, nous encourageons un dialogue créatif au sein de la base manufacturière canadienne. Les profilés et les poutres d'acier d'ingénierie fabriqués à partir de bobines et de plaques d'acier local en sont un excellent exemple.

Notre industrie sidérurgique est attaquée. Nous avons besoin d'aide, et cette politique est un grand pas en avant. La politique « Achetez canadien » est une mesure logique et nécessaire. Sans une industrie sidérurgique forte et saine, la souveraineté de notre pays est menacée.

Merci.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Prévost, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

[Français]

François Prévost (directeur, Affaires publiques et gouvernementales, Manufacturiers et exportateurs du Québec): Monsieur le président, chers membres du Comité, je vous remercie.

Je me présente devant vous aujourd'hui en tant que directeur des Affaires publiques et gouvernementales pour Manufacturiers et exportateurs du Québec. Nous sommes une association d'affaires qui se consacre à la croissance du secteur manufacturier québécois. Nous comptons sur un réseau de plus de 1 000 entreprises manufacturières de toutes tailles partout au Québec. Nous collaborons aussi avec Manufacturiers et exportateurs du Canada, qui existe depuis 1871, pour défendre le secteur manufacturier canadien.

D'un point de vue manufacturier, la politique discutée aujourd'hui peut produire plusieurs bénéfices importants. Premièrement, elle peut renforcer la demande intérieure pour des biens fabriqués ici. Deuxièmement, elle peut sécuriser et approfondir les chaînes d'approvisionnement canadiennes, particulièrement importantes dans le contexte de volatilité commerciale et géopolitique dans lequel on vit actuellement. Troisièmement, elle peut encourager l'investissement, l'innovation et le développement des capacités industrielles au Canada.

Cela dit, une politique de préférence nationale mal conçue peut aussi rater la cible. Il convient d'en faire un levier utile de politique industrielle afin de bâtir la capacité manufacturière canadienne, d'améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement et de maximiser la valeur économique qui est créée partout au pays.

Dans un contexte marqué par la fragilité des chaînes d'approvisionnement, par la montée des politiques industrielles chez plusieurs de nos partenaires commerciaux et par la pression sur notre souveraineté économique, le secteur manufacturier salue la modernisation de l'approvisionnement public. Il est important, en s'éloignant de l'approche du plus bas soumissionnaire, de garder en tête les retombées économiques au pays, la capacité d'intervention en cas de crise, la création d'emplois de qualité et le maintien des expertises industrielles au Canada.

D'un côté, la politique peut améliorer la capacité du gouvernement lorsqu'elle contribue à développer au pays une offre plus stable et plus fiable. Dans certains secteurs, surtout ceux où la sécurité d'approvisionnement compte et est présentement mise à risque, un fournisseur canadien offre un réel avantage en matière de délai, de conformité et de gestion du risque.

Cependant, la bonne question ne porte pas seulement sur le coût à l'achat. Il faut aussi toujours garder en tête les éléments suivants: le coût d'un retard d'approvisionnement, le coût d'une dépendance excessive à des chaînes d'approvisionnement étrangères, le coût de la perte de capacités industrielles dans des secteurs stratégiques au Canada, ainsi que la part des dépenses publiques qui revient dans l'économie sous forme d'emplois, d'investissements et d'innovation.

La politique d'approvisionnement dont on discute aujourd'hui peut avoir des effets variables selon les secteurs. Dans les secteurs où le Canada et le Québec disposent déjà d'une base manufacturière solide, la politique peut avoir un effet très positif. Cette politique devra permettre, dans les secteurs manufacturiers forts au Canada, de justifier des investissements pour venir améliorer la productivité et la capacité de production, de favoriser l'innovation locale, de renforcer les chaînes de valeur au pays et d'améliorer l'effet d'entraînement sur toutes les petites et moyennes entreprises au Canada.

Nous aurons besoin d'une approche adaptée à chacun des grands secteurs manufacturiers au Canada. Certains secteurs sont moins présents au Canada, et des investissements pour développer cette capacité de production devront accompagner la politique. Ce genre d'investissements devraient se baser sur la situation des secteurs manufacturiers et tenir compte de la capacité de production existante, du potentiel de croissance et, surtout, de l'importance stratégique du secteur en question.

L'approvisionnement public ne suffit pas nécessairement à bâtir une capacité manufacturière durable. Pour que cette politique soutienne réellement les entreprises manufacturières et les secteurs stratégiques au Canada, elle doit être accompagnée de programmes d'investissement, de mesures d'innovation, d'un soutien à l'automatisation et à la productivité et d'un accompagnement pour les PME canadiennes. Il faut aussi investir dans la formation de la main-d'œuvre pour pouvoir suivre la nouvelle demande.

Cette politique est prometteuse, mais elle doit être vue comme un élément d'une stratégie industrielle plus globale, et non comme une mesure isolée. Il nous faut encourager le développement industriel national seulement si elle s'accompagne d'autres outils pour aider le secteur manufacturier directement.

Pour soutenir adéquatement les entreprises canadiennes du secteur manufacturier, la politique devra tenir compte de la capacité de production au Canada, de la valeur ajoutée créée au pays et de critères adaptés au secteur et à sa réalité propre. Toutefois, il va falloir faire attention de ne pas imposer un fardeau administratif disproportionné, surtout aux PME qui veulent stimuler la production. L'objectif n'est pas d'exiger un produit 100 % canadien dans tous les cas, mais de s'assurer qu'une part importante, vérifiable et économiquement utile de la valeur demeure au Canada.

• (1115)

En conclusion, pour les secteurs manufacturiers québécois et canadien, la politique « Achetez canadien » est un outil très utile pour renforcer la base industrielle, sécuriser nos approvisionnements et mieux ancrer la valeur économique au pays. Cependant, son exécution et son efficacité vont nécessiter des règles claires, adaptées aux réalités des secteurs manufacturiers, proportionnées et, surtout, accompagnées de mesures de soutien à l'investissement, à la productivité et à l'innovation. Cette politique peut générer des bénéfices réels. Si...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Nous avons largement dépassé le temps imparti. Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît?

Francis Prévost: Ça va. J'ai terminé. Vous pouvez poursuivre.

Le président: Merveilleux. Merci.

Nous allons commencer par Mme Block, pour six minutes.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins de se joindre à nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Auger, de la FCEI.

Compte tenu des chaînes d'approvisionnement hautement intégrées de bon nombre des PME des deux côtés de la frontière, craignez-vous que des restrictions strictes en matière de contenu et les coûts associés aient des effets néfastes sur les petites et moyennes entreprises?

Michelle Auger: Oui, nos données montrent que l'intégration des PME avec les États-Unis s'est construite dans une perspective à long terme. Elles ont mis en place des contrats commerciaux dont elles ne peuvent pas se défaire si facilement. Elles ont leurs chaînes d'approvisionnement, leurs relations avec les clients, et même si beaucoup de nos données montrent que bien des PME canadiennes se diversifient — en fait, 50 % des PME indiquent qu'elles s'éloignent du marché américain autant que possible dans leur chaîne d'approvisionnement —, il y a encore un nombre important de PME qui ne peuvent tout simplement pas s'affranchir de leur dépendance à l'égard du marché américain pour l'approvisionnement, pour les intrants dans leurs activités commerciales.

Nous avons entendu dire, à différents endroits, que des petites entreprises sont exclues des processus d'approvisionnement simplement parce que leurs intrants ou une partie de leurs intrants proviennent des États-Unis ou d'ailleurs. Par exemple, une entreprise locale d'ici, à Ottawa, a récemment été exclue d'un appel d'offres municipal parce qu'une partie de ses intrants pour l'aménagement de parcs pour nos collectivités provenaient des États-Unis, et je pense que cela nous ramène à mon message selon lequel nous devons tenir compte de la contribution économique des petites entreprises à nos collectivités. Cette entreprise compte près de 20 employés. Elle emploie des ingénieurs. Ce sont des emplois bien rémunérés, mais l'entreprise perd des occasions économiques comme celle-là.

C'est pourquoi nous devons cibler les composantes à valeur ajoutée. Même si ce ne sont pas toutes les petites pièces qu'une entreprise utilise qui sont composées de matières premières canadiennes, nous devons nous assurer que ces entreprises puissent rivaliser équitablement avec les autres dans ce genre de processus d'approvisionnement. Le gouvernement fédéral établit ce genre de norme d'excellence pour les autres pays. Nous voulons simplement qu'elle soit appliquée de manière équitable à tous.

• (1120)

Kelly Block: Merci beaucoup. Cela correspond tout à fait à ce que j'entends de la part des petites et moyennes entreprises sur la politique « Achetez canadien ».

Vous en avez parlé dans votre déclaration préliminaire, mais je veux vous donner l'occasion de nous en dire plus sur les restrictions générales en matière d'approvisionnement, notamment sur l'exigence que les travailleurs soient syndiqués et le frein que cela peut constituer pour les petites et moyennes entreprises qui voudraient participer aux marchés publics fédéraux.

Michelle Auger: Je vous remercie de m'en donner l'occasion.

Ce que nous constatons et ce que nous voyons dans le dernier budget fédéral, c'est que certains programmes de financement fédéraux favorisent les entreprises dont les employés sont syndiqués plutôt que de permettre à n'importe quelle entreprise de présenter une demande. On sait qu'environ 96 % des PME ne sont pas syndiquées au Canada, et ce, même en construction. Ce sont des entreprises légitimes qui ont des effectifs légitimes. Elles voudraient simplement pouvoir soumissionner pour les marchés publics.

Dans le budget fédéral, un programme de financement de projets à retombées locales a été annoncé, et il était indiqué que le gouvernement favoriserait les travailleurs syndiqués pour ce genre d'ententes. On utilise l'argent des contribuables pour soutenir un très petit sous-ensemble d'entreprises canadiennes. Nous devons veiller à ce que les règles du jeu soient équitables pour toutes les entreprises, pour qu'elles puissent soumissionner sur les marchés publics, et encore une fois, c'est le gouvernement fédéral qui dicte la norme. Il y en a des exemples partout au pays. Même en Colombie-Britannique, dans un projet de loi qui a été déposé, on écrivait privilégier les travailleurs syndiqués pour certains projets de construction. Nous espérons simplement que le gouvernement se rendra compte qu'il existe différents types d'entreprises, qu'elles sont légitimes, qu'elles créent de l'emploi et qu'elles contribuent à notre économie.

Kelly Block: Oui. À la dernière réunion, nous avons entendu que le gouvernement prévoyait créer un bureau spécial pour les petites et moyennes entreprises pour la politique « Achetez canadien ».

Avez-vous participé à des consultations et avez-vous eu l'occasion d'exprimer votre point de vue aux membres du gouvernement?

Michelle Auger: Oui, mais ce n'est que lorsque nous avons communiqué avec eux et que nous leur avons demandé précisément qui travaillait à l'élaboration de ce programme. Nous siégeons au Comité consultatif des fournisseurs, un groupe de représentants de l'industrie qui conseille le gouvernement sur les programmes et les politiques d'approvisionnement. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons eu un aperçu de ce qu'ils envisagent de faire, mais il semble que ce soit encore au stade embryonnaire et qu'ils ne sont pas encore trop certains de l'orientation qu'ils vont prendre.

Kelly Block: J'ai une dernière question: pour les petites et moyennes entreprises, quelle proportion d'un dollar reste au Canada, en comparaison avec les grandes multinationales?

Michelle Auger: Pour chaque dollar dépensé dans une petite entreprise, 66 ¢ restent dans la collectivité locale, tandis que seulement 11 ¢ resteraient dans la collectivité si l'argent était dépensé dans une grande multinationale. Cela fait partie de notre message, parce qu'il y a beaucoup de marchés publics ou d'achats fédéraux qui ne sont pas déclarés, surtout lorsqu'il s'agit de montants inférieurs au seuil de 10 000 \$.

Il y a un potentiel, ici. Bien que ce ne soit pas directement des marchés publics, il s'agit de dépenses fédérales; il s'agit d'achats. Le gouvernement fédéral pourrait peut-être se donner des directives que tous les ministères devraient suivre lorsqu'ils ont des besoins d'approvisionnement hors du processus concurrentiel ou doivent faire des achats de moins de 10 000 \$, pour appuyer les entreprises locales et les petites entreprises et en être vraiment les champions.

• (1125)

Kelly Block: Merci.

Le président: Nous allons passer à M. Danko, et je souligne que c'est Danko, et non Janco.

Allez-y, s'il vous plaît.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'accueillir nos témoins de ce matin. Vous ne serez probablement pas surpris que j'utilise tout mon temps pour parler de l'acier et de l'industrie sidérurgique.

Je représente Hamilton, la ville de l'acier du Canada, et la députée Hepfner est également ici pour représenter Hamilton. L'indus-

trie sidérurgique emploie beaucoup de monde, comme on l'a dit. À Hamilton plus précisément, elle génère 10 000 emplois directs et 40 000 emplois indirects.

J'ai trouvé intéressant que vous mentionniez tous les deux dans votre déclaration préliminaire que la politique « Achetez canadien » est l'occasion pour les producteurs et les fabricants d'acier du Canada d'élargir vraiment leur marché intérieur.

Ma première question, madame Cobden, si je peux commencer par vous, est la suivante: quel est l'état actuel de l'industrie sidérurgique au Canada pour ce qui est des ventes nationales par rapport aux importations internationales, et pourquoi est-ce une si belle occasion à saisir pour les producteurs d'acier?

Catherine Cobden: Merci beaucoup de cette question.

Il est certain que l'industrie nationale se bat chaque jour contre les importations étrangères pour s'assurer de règles du jeu concurrentielles et équitables. Les données les plus récentes montrent que nous détenons environ la moitié du marché intérieur et que les importations en provenance des États-Unis, par exemple, et des autres pays du monde représentent l'autre moitié. Cela nous montre qu'il y aurait beaucoup de marge de manœuvre pour accroître notre part du marché national.

Aux États-Unis, par exemple, la part de marché des entreprises nationales est plus près de 80 %. C'est tout un écart, et je crois que les chiffres sont assez semblables dans l'Union européenne aussi. Dans l'Union européenne, l'industrie nationale détient entre 75 et 80 % du marché national, si je ne me trompe pas. Manifestement, le Canada est loin d'égaliser les parts de marché de ces deux partenaires commerciaux.

John-Paul Danko: Merci.

Il y a un certain nombre de programmes de soutien pour les secteurs touchés par les droits de douane, la sidérurgie étant indéniablement l'un des secteurs les plus touchés, sinon le plus touché par les droits de douane. Il y a le Fonds de réponse stratégique, le Fonds stratégique pour l'innovation, l'Initiative régionale de réponse tarifaire, le grand... Il y a tout un train de mesures de soutien pour les secteurs fortement touchés par les droits de douane.

Monsieur Young, je vais vous poser une question, parce que vous avez parlé de renforcer la production canadienne dans des domaines où on en manque actuellement. Vous avez mentionné en particulier les profilés et les poutres canadiennes. Je suis assez vieux pour que mon catalogue de construction en acier date des années 1990, une époque où Algoma Steel faisait toujours des profilés. Je voudrais vous demander quelles seraient les possibilités pour que les fabricants et les producteurs d'acier canadiens retrouvent en partie cette capacité de production que nous n'avons plus ici?

Stephen Young: Merci, monsieur Danko, de cette question et de ce commentaire.

J'ai écouté une séance, en fait, il y a peut-être deux semaines, où vous avez mentionné que lorsque vous étiez ingénieur-conseil, l'une des frustrations que vous aviez était que l'on ne se concentrait que sur les prix et que cela n'aidait peut-être pas l'économie locale, ou l'économie nationale, dans ce cas-ci.

Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais vous avez mentionné l'ancien catalogue d'Algoma. Vous avez peut-être trouvé, à certains moments, qu'on manquait de créativité pour conserver un certain approvisionnement local et les emplois associés. J'ai déjà dit que nous voyons déjà les effets positifs de la politique « Achetez canadien ». On produit des pièces comme des brides et des âmes pour des poutres préfabriquées. Dans ce secteur, une commande vient tout juste d'être passée et livrée, une commande qui serait normalement allée aux États-Unis, mais en raison de cette politique, les pièces devaient être fondues et coulées au Canada.

Avec un peu de créativité dans ce type d'ingénierie — il y a beaucoup de feuilles d'acier en bobine chez Algoma et dans les trois autres usines du Canada —, nous pouvons produire des profilés utiles. Certains ne peuvent pas être produits ici, notamment pour les ponts — vous connaissez les spécifications —, mais beaucoup de choses pourraient être produites ici pour les bâtiments, des plaques de base, etc.

• (1130)

John-Paul Danko: Voici ma dernière question.

Madame Cobden, nous sommes évidemment en guerre commerciale avec les États-Unis. Il y a beaucoup de conflits aux États-Unis, mais dans l'industrie sidérurgique en particulier, il y a aussi beaucoup de choses que nous avons en commun avec le marché américain de l'acier. Les intérêts des producteurs canadiens et américains se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent. Je me demandais si vous pouviez nous en dire plus sur les points communs que nous avons avec les producteurs d'acier nord-américains.

Catherine Cobden: Merci beaucoup de cette question. Cela me permet d'expliquer pourquoi il y a une si forte harmonisation avec l'industrie américaine malgré la guerre tarifaire, en ce sens que les défis que nous avons à relever sont les mêmes. Le défi mondial de la surproduction, principalement en provenance de la Chine, est franchement l'une des raisons pour lesquelles l'administration Trump a instauré des droits de douane au départ. Les producteurs canadiens sont confrontés au même problème exactement.

Nous espérons que grâce aux discussions sur l'ACEUM, nous assisterons à un retour à ce que nous avons connu par le passé, c'est-à-dire que nous redeviendrons solidaires avec les Américains pour lutter contre ce problème mondial de surproduction, qui détruit les marchés nationaux de chacun de nos pays. C'est l'objectif ultime, mais il est difficile de prédire comment cela va évoluer.

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, madame Gaudreau.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

D'entrée de jeu, je remercie tous les témoins d'être ici. Nous aurions besoin de plus d'une heure avec eux, évidemment.

Je vais commencer par Mme Auger.

Ça m'a interpellé quand vous avez dit qu'il y avait plus d'entreprises qui fermaient que d'entreprises qui ouvraient. Qu'en est-il du repreneuriat? Est-ce une menace, ou, au contraire, est-ce un levier pour maintenir notre capacité manufacturière et industrielle?

Michelle Auger: Merci de la question.

Ce n'est pas nécessairement juste maintenant que nous voyons ce déclin où des entreprises ferment leurs portes. Les données de Statistique Canada que nous avons utilisées dans notre analyse publiée en avril démontrent que, en dehors de la pandémie, nous sommes dans l'une des périodes les plus difficiles pour les PME.

Les entrepreneurs qui sont membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ou FCEI, nous disent que les coûts ont augmenté dans chacun de leurs secteurs d'activité, notamment en raison de tout ce qui se passe avec les États-Unis. Ils continuent à absorber les augmentations de coûts, mais il n'y a pas de répit. En ce moment, la priorité pour les PME est de s'assurer que le gouvernement comprend que les programmes qui ont été mis en place pour appuyer certaines industries ne leur sont pas nécessairement accessibles.

Marie-Hélène Gaudreau: Ça veut donc dire qu'on a besoin d'outils précis, de leviers et d'investissements pour gérer le risque, n'est-ce pas?

Michelle Auger: Exactement.

Nous avons soumis notre mémoire budgétaire au ministère des Finances. Dans ce mémoire, nous avons inclus une série de recommandations permettant d'apporter un répit aux PME en ce qui a trait aux coûts. Nous y avons aussi inclus des recommandations précises quant aux investissements que nous aimerions voir être faits pour apporter un soutien aux PME. Je serais heureuse d'envoyer ces recommandations au greffier du Comité.

Marie-Hélène Gaudreau: Je vous prie de le faire.

Michelle Auger: D'accord.

Marie-Hélène Gaudreau: J'ai hâte de lire ça.

Monsieur Prévost, je vous ai entendu parler d'investissements nécessaires. J'en comprends que vous appelez à la mise en place d'une politique industrielle transversale.

Francis Prévost: La politique « Achetez canadien » ne peut pas simplement être une mesure isolée. Elle doit être reliée à de l'accompagnement pour les PME, ainsi qu'à du financement [*difficultés techniques*] pour améliorer la productivité...

Marie-Hélène Gaudreau: Oh, non.

Francis Prévost: Est-ce que vous m'entendez?

Marie-Hélène Gaudreau: Nous espérons que ça va...

[Traduction]

Le président: Nous vous entendons très bien.

[Français]

Francis Prévost: Est-ce que vous m'entendez bien?

Marie-Hélène Gaudreau: Oui.

Francis Prévost: Parfait. Je suis désolé.

Je disais que cette politique doit être accompagnée [*difficultés techniques*] l'innovation et améliorer la productivité des entreprises. Cela prend donc une politique industrielle qui vise les différents secteurs [*difficultés techniques*]...

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le président, il semble que nous soyons aussi victimes d'ingérence.

[Traduction]

Le président: Je vais arrêter le chronomètre. Pourquoi ne poseriez-vous pas la question, s'il vous plaît?

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Oui.

Nous allons recommencer, monsieur Prévost. Espérons que ça va bien fonctionner, puisque vous êtes près de la fenêtre.

Décrivez-moi l'importance d'avoir une politique industrielle transversale.

• (1135)

Francis Prévost: Il faut effectivement tenir compte des réalités de chacun des secteurs manufacturiers au Canada pour réduire cette dépendance et améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Il faut que cette politique soit accompagnée d'un soutien à l'innovation pour améliorer la productivité et l'innovation dans les entreprises manufacturières. Elle doit être accompagnée d'autres mesures et non seulement d'une révision de l'approvisionnement public.

Marie-Hélène Gaudreau: Madame Auger, est-ce que vous pensez que le Canada est suffisamment préoccupé par la perte graduelle de tous ses centres décisionnels, de ses champions? Au Québec, du moins, nous essayons de les garder chez nous.

Comment voyez-vous ça?

Michelle Auger: Beaucoup de données de la FCEI démontrent que, présentement, les PME se sentent oubliées par le gouvernement fédéral. Elles ont l'impression que les programmes sont faits pour des investissements à grande échelle. Nous voyons beaucoup d'investissements dans de gros projets et dans certains secteurs, mais les PME, partout au Canada, se sentent pas mal oubliées. Leurs coûts d'exploitation continuent d'augmenter. Il n'y a aucun répit. Il n'y a pas de programme d'investissement qui vise vraiment les PME, qui ont été touchées elles aussi par les droits de douane, quel que soit le secteur dans lequel elles se trouvent.

Marie-Hélène Gaudreau: Je comprends donc qu'il faut dégrouper les mesures. C'est de ça que vous parliez, n'est-ce pas?

Michelle Auger: Oui. Je parle précisément de l'approvisionnement.

J'ai un très bon exemple qui provient d'un groupe de membres qui travaillent en audiovisuel. Il y a un contrat qui a été accordé par le gouvernement fédéral à une compagnie américaine, il y a quelques années. Ce que ça fait, avec les droits de douane...

Des députés: Oh, oh!

Marie-Hélène Gaudreau: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Nous sommes en fin de session, nous sommes fatigués, nous avons des échanges en français avec des témoins extraordinaires, et il y a du bruit. Si mes collègues veulent discuter entre eux, je leur demande de le faire à l'extérieur, par respect pour les témoins.

Je suis désolée, madame Auger. Veuillez continuer.

Michelle Auger: Ces membres se sentent un peu oubliés. Ils n'ont plus accès aux services du gouvernement, parce que le contrat était tellement gros qu'ils n'ont pas pu présenter une soumission. Si on avait offert des contrats sur une base plus régionale ou locale, plus de PME auraient pu présenter une soumission. Ça aurait aidé les PME dans chaque région pour ce qui est des investissements dans les chaînes d'approvisionnement.

Beaucoup de choses pourraient être faites pour s'assurer que les contrats sont de la bonne taille et qu'ils tiennent compte des régions où les PME sont situées.

Marie-Hélène Gaudreau: Alors, ça ne prend pas des mesures uniformes, mais de la stabilité, et il faut aussi que ce soit respecté.

Michelle Auger: Oui.

Marie-Hélène Gaudreau: Je n'avais pas arrêté mon chronomètre, monsieur le président. Est-ce que je peux poser la question à M. Prévost?

[Traduction]

Le président: Il vous reste environ 30 secondes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur Prévost, j'étais très surprise quand Mme Auger a dit que 50 % des entreprises n'étaient même pas informées lorsqu'il y avait des appels d'offres auquel elles pouvaient soumissionner.

Que pensez-vous de l'idée de décentraliser ou de dégrouper ça?

Francis Prévost: Ça donnerait certainement la chance aux entreprises de différentes tailles de soumissionner de tels contrats. Je pense que ça devrait aussi être mieux publicisé. Surtout, ça soutiendrait l'entièreté des entreprises, peu importe leur taille, en leur donnant la chance de soumissionner à des appels d'offres.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

La parole va à M. Patzer, s'il vous plaît.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame Auger, j'aimerais commencer par vous. Lors de notre dernière réunion, un témoin nous a dit qu'il peut parfois en coûter jusqu'à 400 000 \$ à une entreprise pour soumissionner en vue d'un contrat, pour finalement se rendre compte qu'elle n'a même pas obtenu le contrat. Je me demande si vos membres vivent la même chose.

Michelle Auger: Je ne peux pas vous donner de chiffre précis, mais ce que je peux vous dire, c'est que le temps qu'il faut mettre pour remplir les documents et suivre le processus occasionne des coûts aux petites entreprises. On demande des documents qui ne correspondent pas à des exigences de SST. Ce sont des choses qui s'ajoutent, et une entreprise n'aura pas nécessairement de ressources pour cela. Les PME n'ont pas de service de RH ni de service juridique pour les aider à remplir toute la paperasse et à satisfaire aux exigences. Cela leur prend beaucoup de temps de plus pour s'assurer d'avoir tout bien rempli.

Il y a aussi un phénomène courant dans le monde des PME: on remplit tous les formulaires, mais le gouvernement fédéral risque de préférer le meilleur prix à ce qui aurait la meilleure valeur globale, à ce qui serait la meilleure solution pour ce besoin d'approvisionnement. Ce commentaire revient souvent quand nous examinons les données qualitatives. Les gens ont l'impression que le gouvernement fédéral va choisir l'option la moins chère.

• (1140)

Jeremy Patzer: Je pense que la question a déjà été posée, mais je voudrais y revenir un peu. Le Programme d'approvisionnement auprès des petites entreprises devait démarrer au printemps 2026. Nous sommes déjà en juin, et il n'y a toujours rien qui a bougé. Quel signal cela envoie-t-il aux PME que vous représentez qui souhaiteraient peut-être tenter leur chance dans le jeu de l'approvisionnement?

Michelle Auger: Oui, il est malheureux que les choses tardent. Je pense que cela tient au fait que le gouvernement fédéral priorise peut-être actuellement les grands investissements et les grandes entreprises et, encore une fois, peut-être pas nécessairement les petites et moyennes entreprises, qui sont vraiment en difficulté parce que les tensions commerciales et les droits de douane les touchent depuis un an et demi.

Nous en avons discuté avec des fonctionnaires du ministère, mais il s'agit encore beaucoup d'une sorte d'idée embryonnaire de ce que le ministère va faire pour aider les PME. Même quand le programme sera lancé, je serai curieuse de voir comment cela va évoluer. Nous avons largement dépassé la date limite. Je veux dire, l'été commence le 21 juin, n'est-ce pas?

Jeremy Patzer: Oui, exactement.

Nous avons également vu récemment dans un rapport que les investissements des entreprises au Canada sont en baisse depuis cinq trimestres d'affilée. Quand la mise en œuvre d'un programme comme celui-ci est retardée, comme cela, quelle incidence cela a-t-il sur les entreprises qui n'investissent tout simplement pas?

Michelle Auger: En effet, les petites entreprises ne cherchent pas à investir en ce moment. Elles n'ont pas de liquidités excédentaires. Elles ne font que se maintenir à flot en ce moment.

Il n'y a pas d'allègement des coûts pour les petites entreprises. Il y a très peu de mesures ciblées pour celles qui sont touchées par les droits de douane. Certains secteurs ont été ciblés, mais les petites entreprises se sentent laissées à elles-mêmes en cette période où chaque poste budgétaire a augmenté.

Jeremy Patzer: J'ai entendu parler d'un concept. Il y a un mot très à la mode: un projet « prêt à démarrer ». Au lieu d'être prêt à démarrer — ce qui nécessite des centaines de milliers de dollars et, dans certains cas, des millions de dollars en permis et en ingénierie simplement pour apprendre que le projet n'est pas approuvé —, j'ai maintenant entendu parler d'un projet « digne d'intérêt ».

Si une entreprise répond déjà aux critères ou a la capacité nécessaire, elle est « digne d'intérêt ». Il lui serait beaucoup plus facile d'obtenir la certitude dont elle a besoin pour décrocher le contrat, puis d'investir dans l'ingénierie et tous les éléments nécessaires, car elle a déjà prouvé qu'elle en avait la capacité. Pensez-vous que ce serait une meilleure méthode?

Michelle Auger: Oui, cette méthode pourrait certainement aider, mais il y a toujours des retards dans l'obtention des autorisations, comme la cote de sécurité, qui prend beaucoup de temps. Elle mérite d'être envisagée. Que vous puissiez ou non avoir une base de données des entreprises qui sont prêtes à démarrer un projet ou à fournir un produit ou un service, ce serait formidable. Or, il faudrait réfléchir à ce à quoi cela ressemblerait et à la paperasse supplémentaire impliquée, sans même qu'une occasion d'approvisionnement soit assurée.

Jeremy Patzer: Enfin, en ce qui concerne l'enjeu du regroupement — je sais que nous manquons de temps —, avez-vous d'autres

commentaires à ce sujet? Vous en avez parlé tout à l'heure, mais il s'agit presque de l'inverse d'un incitatif si le problème n'est pas réglé.

Michelle Auger: Il y en a un peu. Vous avez raison. Je pense qu'il est possible de ne pas créer un monopole en vertu duquel une seule entreprise détiendrait un gros contrat.

Ce que j'essayais de dire au sujet des véhicules électriques, c'est que la situation pousse actuellement beaucoup d'entreprises canadiennes de véhicules électriques à faire faillite, parce qu'en Colombie-Britannique, elles ne peuvent pas offrir des services liés aux véhicules électriques aux immeubles fédéraux. Elles n'y ont pas accès, même si elles le voulaient. Si ce contrat avait été dégroupé et localisé, plus d'entreprises de partout au pays auraient pu se faire concurrence pour décrocher ceux-ci.

Il n'est pas nécessaire de dégroupier les contrats dans tous les cas, mais il faut examiner leur objectif ultime et voir si plusieurs entreprises pourraient combler ces lacunes. Faut-il qu'il y en ait une seule? Pourrait-il y en avoir trois?

Jeremy Patzer: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Sudds, vous avez la parole, je vous prie.

L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Je vais commencer par Mme Cobden, voire M. Cuddihy, s'il veut répondre.

Dans de nombreuses discussions avec l'industrie au cours de la dernière année, en particulier avec l'Association canadienne des producteurs d'acier, il a été question des avantages environnementaux que présente la production d'acier au Canada. J'aimerais en savoir un peu plus sur la façon dont l'approvisionnement national en acier — bien sûr, à la lumière de la politique « Achetez canadien » et des objectifs relatifs aux matériaux canadiens — nous aide non seulement à atteindre les résultats économiques que nous ciblons, mais aussi nos objectifs environnementaux. Cette question s'adresse à l'un ou l'autre d'entre vous.

• (1145)

Catherine Cobden: Je pense que c'est une question parfaite pour M. Cuddihy.

John L. Cuddihy (vice-président, Climat et environnement, Association canadienne des producteurs d'acier): Merci beaucoup de la question.

Lorsque nous parlons d'acier canadien, il s'agit d'acier qui peut être produit de différentes façons, qui ont diverses... Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont liées à des filières de production, mais dont les produits sont différents.

Lorsque nous examinons les deux principaux procédés de fabrication — la production d'acier au haut fourneau par rapport à celle au four électrique à arc à base de ferraille —, le Canada se classe premier au monde pour les hauts fourneaux et troisième au monde pour les fours électriques à arc, en ce qui a trait à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre. Nous produisons un acier parmi les meilleurs au monde d'un point de vue environnemental.

L'hon. Jenna Sudds: C'est incroyable à entendre, et nous ne nous en vantons pas assez, en toute franchise. Je pense que c'est important dans le contexte actuel, car nous nous efforçons évidemment, avec la politique « Achetez canadien », de soutenir ces matériaux canadiens, mais les objectifs environnementaux sont également extrêmement importants dans cette réflexion.

Je vais peut-être m'adresser à l'un ou l'autre d'entre vous. À l'heure où on voit de nombreux pays adopter des stratégies industrielles et privilégier l'approvisionnement national, comme on l'a fait avec la politique « Achetez canadien », dans quelle mesure est-il important pour le Canada d'utiliser l'approvisionnement comme un outil stratégique, notamment comme on l'a fait dans certains secteurs et pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement?

Catherine Cobden: C'est extrêmement important, alors je vous remercie de cette question.

D'après la conversation que nous avons eue aujourd'hui, le point que j'aimerais souligner pour répondre à votre question est le rôle que joue une aciérie, par exemple, en tant que pilier de l'économie locale, surtout pour les PME. Je suis sûre que le député Danko le sait très bien. Il y a un nombre important de PME qui apparaissent autour de ces grandes usines phares, comme une aciérie. La politique « Achetez canadien » contribuera à assurer un marché intérieur à l'industrie nationale et, par conséquent, à soutenir les chaînes d'approvisionnement nationales, dont bon nombre sont des PME.

John L. Cuddihy: Si vous me permettez d'ajouter quelque chose brièvement, nous avons parlé de l'acier qui est fondu et coulé au Canada. L'un des avantages fondamentaux de l'approche adoptée par le gouvernement fédéral en matière de politique des matériaux, c'est que l'acier est bel et bien fondu et coulé ici, ce qui est très important pour nos producteurs, mais cela concerne aussi la fabrication au Canada. Il faut donc cette continuité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

L'hon. Jenna Sudds: Oui, absolument. Merci.

Cela concerne non seulement la résilience de la chaîne d'approvisionnement et le renforcement de cette capacité, mais aussi la prévisibilité à l'avenir, ce qui est très important, à mon avis.

Sur ce, je vais m'adresser à M. Young, qui est en ligne.

Pour faire suite à ce commentaire sur la prévisibilité, dans quelle mesure la prévisibilité de la demande intérieure issue des grands marchés publics aide-t-elle les entreprises canadiennes à prévoir la demande future, à faire les investissements nécessaires et à avoir confiance en leurs propres activités et en leur main-d'œuvre?

Stephen Young: Je vous remercie de me donner l'occasion de répondre à cette question.

Les 30 à 35 %, disons, des activités de Janco Steel qui étaient destinées aux États-Unis seraient, je pense, représentatives de l'ensemble de l'industrie, voire jusqu'à 60 %, disons. Il y a des aciéries, à certains moments, qui auraient expédié autant d'acier aux États-Unis. Nous avons tous pris des décisions stratégiques concernant les infrastructures et le développement de nos entreprises, en pensant que la frontière serait libre. Nous savons maintenant que nous ne pouvons pas compter là-dessus.

En ce qui concerne votre point et votre question sur l'importance...

Le président: Monsieur Young, je dois vous interrompre. Nous avons dépassé le temps imparti. Pouvez-vous conclure rapidement?

• (1150)

Stephen Young: Oui.

C'est extrêmement important. Nous vivons à une époque qui est extrêmement nuancée, je suppose, en ce sens que nous avons l'impression qu'il y a... Je suis prudent, monsieur McCauley...

Le président: Je dois vous interrompre. Si vous pouviez fournir une réponse plus longue par écrit, nous vous en serions reconnaissants.

Stephen Young: Bien sûr.

Le président: Merci.

Allez-y, madame Gaudreau, pour deux minutes et demie.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci, monsieur le président.

C'est incroyable. Je réfléchis à voix haute en me demandant comment nos PME peuvent surmonter la pression exercée par les lobbys, qui fait qu'il est très difficile pour elles d'être compétitives. Je vais un peu plus loin: comment une telle mesure pourra-t-elle profiter aux PME, étant donné tous les filtres dont on a besoin? Il faut comprendre quels acteurs vont en bénéficier.

Monsieur Prévost, madame Auger, vous n'êtes peut-être pas au courant, mais, au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, ça fait des semaines qu'on demande la mise en place d'un filtre anti-conflit d'intérêts, parce que le premier ministre possède environ 2 000 actions. Ça ne passe pas, et ça ne passera pas.

Comment une PME pourra-t-elle composer avec ça si elles se disent que cette mesure est faite pour les grandes entreprises, les lobbys et certaines personnes fortunées?

Michelle Auger: La FCEI est une organisation qui possède beaucoup de données, et elle essaie d'en fournir le plus possible aux députés et aux ministères fédéraux. Oui, on fait de gros investissements, et ils vont finir par cheminer dans les chaînes d'approvisionnement. Cependant, il faut s'assurer que le climat d'affaires actuel soutient les PME pour que les futurs entrepreneurs veuillent créer des entreprises au Canada. Présentement, ce n'est pas le cas. On voit de moins en moins d'entreprises. Il faut s'assurer que les fondations sont en place pour les PME et que celles-ci peuvent être vraiment compétitives.

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur Prévost, il ne faut pas se le cacher: quand on n'est pas informé, on ne fait pas de soumission. Or 50 % des PME ne sont pas au courant. Alors, j'ai des doutes.

Que pensez-vous du lobbyisme et de tout ce qui ne nous appartient pas dans les décisions?

[Traduction]

Le président: Je crains qu'il n'y ait pas de temps pour une réponse, monsieur Prévost. Comme je l'ai déjà mentionné, vous pourriez peut-être mettre vos réflexions par écrit et les envoyer au greffier pour qu'elles soient distribuées et incluses dans notre rapport.

Madame Jansen, vous avez la parole.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Je ne peux m'empêcher de remarquer que chaque fois que le gouvernement libéral crée un programme, il semble aider les plus grandes entreprises tout en ignorant les petites qui sont le moteur de l'économie canadienne.

Par exemple, l'industrie sidérurgique, qui est avec nous aujourd'hui, contribue au PIB du Canada à hauteur d'environ 4 milliards de dollars. En revanche, la contribution des petites et moyennes entreprises s'élève à des centaines de milliards de dollars, soit environ 300 fois plus. Les PME représentent 99 % de toutes les entreprises au Canada. Elles emploient près des deux tiers des travailleurs du secteur privé et génèrent environ la moitié de notre production économique.

Si l'objectif est de renforcer l'économie canadienne, de créer des emplois et d'augmenter la productivité, où obtiendrions-nous le meilleur rendement? Est-ce en créant un autre programme ciblé pour une poignée de grandes entreprises ou en facilitant la croissance, l'embauche et l'investissement pour des millions d'entrepreneurs et de propriétaires de petites entreprises?

Ce qui rend la situation encore plus frustrante, c'est que souvent, ces grandes entreprises, par exemple, l'industrie sidérurgique, appartiennent en grande partie à des intérêts étrangers, bien au-delà de 50 %, tandis que les PME sont vraiment des entreprises canadiennes. Elles appartiennent à des Canadiens et sont enracinées dans leurs collectivités. Elles réinvestissent leurs profits chez nous, mais elles sont les dernières à recevoir de l'attention.

Le gouvernement appelle cela une stratégie pour soutenir le Canada, mais lorsqu'un programme est conçu pour un segment relativement petit de l'économie, alors que les entreprises qui génèrent la moitié de notre PIB sont largement exclues, cela soulève une question légitime. Mettons-nous vraiment l'accent sur les endroits où le Canada tire le plus grand avantage économique? Si nous voulons une économie plus forte, les meilleures possibilités ne se trouvent pas au sommet — sans vouloir mettre en doute l'industrie sidérurgique —, mais dans les millions de petites et moyennes entreprises qui permettent à notre pays de fonctionner chaque jour.

Voici ma question, madame Auger. Une PME canadienne peut-elle clairement cerner les nouvelles occasions que cette initiative « Achetez canadien » lui offre?

• (1155)

Michelle Auger: Nos données indiquent que non. Des données préliminaires montrent que les résultats qualitatifs de notre sondage de juin révèlent que les occasions qui existent sont bien trop complexes pour qu'elles puissent en profiter. Il n'en vaut pas le temps et les efforts requis, et elles n'ont ni le personnel ni les fonds nécessaires pour le faire.

Vous avez tout à fait raison: les PME canadiennes sont le pilier de nos collectivités partout au pays. Elles sont les premières à essayer de garder leurs portes ouvertes et à garder leur personnel au travail le plus longtemps possible, même pendant les périodes difficiles. Il faut vraiment mettre l'accent sur les PME canadiennes, parce que lorsqu'on regarde les programmes qui ont été annoncés pour soutenir les PME, il y a les agences de développement régional et les Initiatives régionales de réponse tarifaire. Encore une fois, les critères varient tellement d'un programme à l'autre qu'on finit par choisir les gagnants et les perdants. On doit s'assurer que, quand on crée des programmes d'approvisionnement ou autres, leur

objectif permette de mettre en place de bonnes politiques qui facilitent l'accès des PME à ces programmes.

Tamara Jansen: Avez-vous vu des preuves que l'approvisionnement est devenu plus simple pour les PME depuis l'annonce de la politique « Achetez canadien »?

Michelle Auger: On n'a pas encore annoncé grand-chose pour les petites entreprises.

Tamara Jansen: Il n'y a même pas d'information à leur intention.

Michelle Auger: Vous pouvez aller en ligne, mais les seuils sont si élevés à l'heure actuelle dans le cadre de la politique que beaucoup de contrats ne reflètent pas les réalités des PME.

Tamara Jansen: Diriez-vous qu'il est souvent plus utile de réduire les obstacles que de créer un nouveau programme de subventions?

Michelle Auger: La paperasserie est certainement l'une des principales priorités des petites entreprises et un problème à régler à l'échelle fédérale. Nous réclamons depuis longtemps qu'on allège la paperasserie pour les petites entreprises, qu'on leur fournisse des modèles, qu'on simplifie ces processus et qu'on cherche même à réduire la quantité de paperasse exigée. Il faut en tenir compte.

Tamara Jansen: Mon mari et moi avons lancé une entreprise, et je peux vous dire que nous n'avons jamais essayé de profiter de l'un ou l'autre de ces programmes, parce que c'était impossible. J'avais exactement la même question: la réduction de la paperasse aiderait-elle les PME à être concurrentielles pour l'obtention d'un contrat gouvernemental?

Je sais que les grandes entreprises ont une énorme équipe qui peut le faire. Si les PME représentent 99,7 % de notre économie, pourquoi ne pas les aider avec un programme?

Michelle Auger: C'est la question qui revient le plus souvent en matière d'approvisionnement.

La principale plainte que nous entendons concerne la façon de créer un programme d'éthique. Ce n'est pas une exigence des normes obligatoires en matière de santé et de sécurité. Il n'y a pas de modèles tout prêts. Un propriétaire d'entreprise doit chercher sur Google ce qu'est un programme d'éthique et le mettre en place pour répondre aux exigences d'un programme d'approvisionnement. Beaucoup d'approvisionnements en dépendent. On dirait presque que vous cochez une case en remettant une chose que vous avez mise en œuvre dans votre entreprise.

Tamara Jansen: Très rapidement...

Le président: Merci beaucoup.

Je vous demande de surveiller votre temps de parole, s'il vous plaît.

Monsieur Gasparro, allez-y.

Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.): Merci à tous d'être ici.

En ce qui concerne la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, j'ai beaucoup de respect pour les entrepreneurs qui démarrent une entreprise et qui essaient de se tailler une place dans un environnement économique mondial en constante évolution. J'ai beaucoup de respect pour le travail que vous faites.

Tous ceux qui sont venus ici appuient le plan « Achetez canadien ». Je suppose que vous aussi.

Michelle Auger: Oui, nos membres l'appuient, en théorie.

Vince Gasparro: Le gouvernement a mis en place des politiques pour essayer d'aider les petites entreprises. On a brièvement fait allusion à l'Initiative régionale de réponse tarifaire. Nous y avons affecté 500 millions de dollars. Nous l'avons renforcée en donnant aux petites entreprises accès à un fonds de roulement, en ouvrant de nouveaux marchés et en aidant les PME à adapter les chaînes d'approvisionnement et les activités touchées par les tarifs. Nous avons simplifié le processus de demande, et il y a encore du pain sur la planche.

Le plan « Achetez canadien » évolue, mais nous essayons d'y faire participer autant d'entreprises canadiennes que... Vous avez parlé un peu du travail qu'il reste à faire. Nous essayons justement de relier le plan « Achetez canadien » à l'IRRT et à des programmes semblables afin de créer ce pont pour les PME, et qu'elles puissent être prospères à l'avenir pendant que nous naviguons dans ce que tout le monde considère comme un environnement économique mondial en évolution.

Pouvez-vous nous parler du lien entre des programmes comme l'IRRT et la politique « Achetez canadien »?

• (1200)

Michelle Auger: Oui.

Le 5 septembre, l'IRRT a été annoncée comme une mesure visant à soutenir les PME. Quand on commence à examiner les détails des divers programmes... L'IRRT était responsable d'établir ses propres critères à l'échelle du pays.

Nous savons que l'initiative est très peu connue. Nous avons des données précises, et je me ferai un plaisir de les transmettre au Comité. Je n'ai pas les chiffres en tête. Cependant, le niveau de sensibilisation demeure incroyablement faible. Nous savons que 72 % de nos membres, quel que soit leur secteur d'activité, ont été touchés par les tarifs sous une forme ou une autre.

Cependant, quand on regarde...

Vince Gasparro: Je suis désolé. Puis-je intervenir?

À qui la faute? Votre travail ne consiste-t-il pas à vous assurer que vos membres connaissent les programmes offerts? Cette information doit être diffusée.

Michelle Auger: Vous avez raison.

Vince Gasparro: Excusez-moi. Des députés comme moi et d'autres ont essayé de diffuser cette information, mais c'est votre travail.

Michelle Auger: Avez-vous examiné les critères? Certains exigent 10 employés pour présenter une demande. Ce n'est pas une petite entreprise.

Vince Gasparro: Excusez-moi. Vous venez de dire qu'il n'y a pas eu assez de mises à jour et que vos clients ne sont pas au courant.

À qui cette responsabilité incombe-t-elle? C'est votre travail.

Michelle Auger: Les membres ne sont pas admissibles, parce qu'il faut 10 employés en Colombie-Britannique.

Vince Gasparro: Non, il faut...

Michelle Auger: Au Québec, il faut absolument être dans le secteur manufacturier. Les membres ne sont pas admissibles. C'est là le problème. Ce programme ciblait les petites entreprises. Or, un commerce de détail ne peut pas du tout présenter une demande.

Vince Gasparro: C'est cinq membres ou plus, et non 10. J'ajouterais que c'est votre travail de communiquer l'information à vos membres.

Michelle Auger: Nous avons fait connaître ces programmes. Encore une fois, ce sont des programmes qui choisissent les gagnants et les perdants.

Tamara Jansen: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je trouve très irrespectueux que Mme Auger se fasse harceler, alors qu'elle est ici pour expliquer les problèmes d'un programme.

Kelly Block: Attaquée.

Tamara Jansen: « Attaquée » est un meilleur mot.

Le président: Nous allons redémarrer le chronomètre, monsieur Gasparro.

Vince Gasparro: Je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Le temps est écoulé, chers collègues.

Nous allons suspendre la séance quelques instants pour accueillir nos nouveaux témoins. Nous avons trois déclarations préliminaires à entendre, alors nous allons essayer de reprendre le plus rapidement possible.

La séance est suspendue.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

Le président: Merci à tous. Nous reprenons nos travaux.

Avant de passer aux déclarations préliminaires, à titre d'information, notre témoin d'Unifor ne s'est pas encore connecté. Nous essayons de le joindre. Entretemps, nous allons commencer par les témoins qui sont avec nous.

Nous allons commencer par vous, monsieur Coutrouzas. Bienvenue. Vous avez cinq minutes.

Encore une fois, chers collègues, nous avons des gens en ligne, alors veuillez indiquer à qui vous adressez vos questions.

Monsieur, vous avez la parole pour cinq minutes.

Nole Coutrouzas (directeur des opérations, Millwright Regional Council): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Nole Coutrouzas. J'occupe le poste de directeur des opérations au sein du Millwright Regional Council, qui représente 10 000 mécaniciens de chantier hautement qualifiés dans tout le pays qui installent, entretiennent et réparent les équipements qui font tourner l'économie canadienne. Je suis également président du Hamilton-Brantford Building and Construction Trades Council, et vice-président du Waterloo, Wellington, Dufferin and Grey Building and Construction Trades Council, ce qui représente 30 000 travailleurs qualifiés supplémentaires dans tout l'Ontario.

Je suis ici aujourd'hui pour vous parler d'un élément central: une véritable politique « Achetez canadien » doit inclure la main-d'œuvre, et pas seulement les matériaux et la fabrication. Les travailleurs canadiens doivent être au cœur de cette politique. Lorsqu'on parle d'acheter canadien, on met souvent l'accent sur les biens, l'acier, les équipements et les matériaux, mais ces produits ne s'installent ni ne s'entretiennent tout seuls. Ce sont les travailleurs qualifiés canadiens qui construisent, assemblent, installent et entretiennent les infrastructures et les systèmes industriels qui sont le fruit de ces investissements.

Si des fonds publics sont utilisés pour des projets au Canada, il faut qu'il y ait des exigences claires prévoyant que les travaux doivent être effectués par des compagnons certifiés et des apprentis inscrits, que les métiers soient reconnus conformément aux désignations provinciales et territoriales, et que les qualifications répondent aux normes interprovinciales ou aux normes du Sceau rouge, le cas échéant. Sans ces protections, la politique « Achetez canadien » reste incomplète et risque d'exclure les travailleurs mêmes qui réalisent ces projets sur le terrain.

Le Canada s'est doté d'un système de métiers spécialisés de classe mondiale grâce à ses programmes d'apprentissage et aux normes interprovinciales. Des milliards de dollars ont été investis par les gouvernements et l'industrie dans le perfectionnement de la main-d'œuvre, notamment dans des programmes comme le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical. Cependant, il n'y a aucune exigence cohérente liée au financement fédéral qui vise à garantir le respect de ces normes dans le cadre des projets financés par des fonds publics. Cela crée une faille qui peut conduire à ce que des travaux soient effectués sans certification appropriée. Les normes des métiers pourraient être compromises, et les investissements publics ainsi que la formation ne sont pas pleinement mis à profit. Nous devrions maximiser ces investissements, et non les contourner.

Un autre problème crucial concerne le recours aux voies d'accès à la mobilité de la main-d'œuvre internationale pour faire venir des travailleurs étrangers au Canada afin d'effectuer des travaux dans des installations industrielles. C'est un problème que nous avons pu constater dans le cadre de grands projets, notamment le projet NextStar à Windsor, en Ontario, et un problème similaire risque de se poser lors des projets à venir comme l'usine Volkswagen PowerCo à St. Thomas, en Ontario.

On fait venir des techniciens étrangers en ayant recours à des mécanismes comme les dispositions relatives aux visiteurs d'affaires pour le service après-vente, les transferts intra-entreprise et les divers volets du programme de mobilité internationale liés aux accords de libre-échange. Ces voies d'accès sont pour des travaux hautement spécialisés et exclusifs. Cependant, on craint de plus en plus qu'elles soient utilisées pour faire venir des travailleurs qui effectuent des tâches pour lesquelles les mécaniciens de chantier canadiens et d'autres travailleurs qualifiés sont parfaitement formés et disponibles. Cela crée une voie détournée qui contourne le marché du travail canadien, sape la participation de la main-d'œuvre nationale et va à l'encontre de l'esprit de la politique « Achetez canadien ».

Lorsqu'une étude d'impact sur le marché du travail ou une voie d'accès à celui-ci est envisagée, les syndicats des métiers de la construction devraient être officiellement informés et associés au processus afin de garantir le respect des normes du travail canadiennes et de veiller à ce que les travailleurs locaux qualifiés se

voient accorder la priorité pour effectuer les travaux. Ces organismes peuvent fournir des renseignements en temps réel sur la disponibilité de la main-d'œuvre sur le terrain et contribuer à garantir le respect de l'esprit de la politique.

Permettez-moi d'être clair: le secteur canadien des métiers spécialisés est en faveur de l'investissement mondial, mais cela ne doit pas se faire au détriment des travailleurs canadiens qui sont pleinement qualifiés pour effectuer les travaux requis. Lorsque des travailleurs canadiens qualifiés sont employés, leurs salaires sont dépensés au Canada, ils soutiennent les entreprises et les collectivités locales, et ils contribuent directement au PIB et à l'assiette fiscale du Canada. Lorsque ce travail est effectué par de la main-d'œuvre temporaire ou étrangère peu intégrée, une partie de la valeur est perdue pour l'économie canadienne.

« Achetez canadien » n'est pas seulement une question d'approvisionnement; c'est aussi une question de conservation et de croissance économiques. Le Canada dispose déjà de la main-d'œuvre. La politique doit donc garantir qu'elle est utilisée. Nous y avons investi, nous l'avons formée et nous sommes prêts à la déployer. Si on veut vraiment mettre en place une politique « Achetez canadien » qui renforce notre économie, il faut veiller à ce qu'elle inclue les travailleurs canadiens, les normes canadiennes et qu'elle offre des possibilités aux Canadiens.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Delov, qui participe virtuellement.

Allez-y, monsieur, pour cinq minutes.

Igor Delov (directeur, Relations avec le gouvernement et les intervenants, Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les distingués membres du Comité de me donner l'occasion d'exprimer le point de vue de notre conseil sur la politique « Achetez canadien ».

Je m'appelle Igor Delov. Je suis directeur des relations avec le gouvernement et les intervenants au sein du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario.

Nous représentons 15 syndicats regroupant 150 000 travailleurs qualifiés de la construction dans toutes les disciplines du secteur, un secteur qui représente 7 % du PIB de l'Ontario.

En collaboration avec nos partenaires employeurs signataires, nous gérons conjointement plus de 100 centres de formation en apprentissage qui forment les travailleurs de la construction les plus sûrs et les plus qualifiés qui soient pour construire les logements, les routes, les ponts, les écoles, les hôpitaux et les réseaux énergétiques dont dépendent les Ontariens.

Du point de vue des métiers de la construction, nous sommes encouragés par la trajectoire actuelle des engagements pris par les autorités fédérales et provinciales en matière de projets. Nous saluons l'annonce fédérale d'un investissement de 115 milliards de dollars dans les infrastructures au cours des cinq prochaines années, qui se traduira par la création de milliers de possibilités de formation et d'apprentissage, ainsi que de carrières à long terme dans le secteur de la construction. Nous saluons également le cadre stratégique d'approvisionnement « Achetez canadien » du gouvernement, qui contribuera à stimuler la production nationale et à remplacer les importations.

Exiger des autorités chargées des marchés publics qu'elles achètent des matériaux dont la fabrication canadienne est vérifiable, comme l'acier, l'aluminium et le bois d'œuvre, est une mesure logique qui contribuera à protéger et à développer l'emploi au Canada. De plus, cette initiative vient renforcer les efforts en cours visant à harmoniser les normes de sécurité et de formation dans le cadre de lois récentes, comme le projet de loi n° 2 de l'Ontario et le projet de loi C-5 du gouvernement fédéral, qui visent à garantir la reconnaissance des titres de compétence sur le marché du travail partout au Canada, y compris dans les métiers de la construction. L'objectif ultime de l'harmonisation est de parvenir à un marché unique, à une plus grande mobilité des travailleurs et à un Canada plus fort. Nous soutenons ces objectifs à condition que la formation soit dispensée selon les normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité.

L'incertitude géopolitique mondiale semble être une caractéristique permanente de l'économie actuelle. Dans ce contexte de bouleversements, si elle est mise en œuvre correctement, la politique « Achetez canadien » pourrait renforcer l'autonomie nationale afin de soutenir les collectivités partout dans le pays, tout en atténuant les risques liés aux facteurs externes.

En plus de la politique « Achetez canadien », le gouvernement serait bien inspiré de lancer une campagne « Embaucher canadien ». Depuis des années, le secteur des métiers de la construction appelle les gouvernements de toutes les allégeances à réduire notre dépendance à l'égard de la main-d'œuvre étrangère temporaire pour construire les infrastructures du Canada. S'appuyer sur le Programme de mobilité internationale et le Programme des travailleurs étrangers temporaires sans tenir compte de la situation du marché du travail national relève tout simplement de l'imprudence. Qui plus est, dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, ces travailleurs font souvent face à des pratiques abusives — comme le vol de salaire et les retenues non autorisées —, à l'érosion des normes du travail, à de mauvaises conditions de santé et de sécurité, ainsi qu'à des conditions de logement inférieures aux normes.

Au moment de repenser notre politique d'approvisionnement, nous devons également repenser notre politique en matière de ressources humaines afin de maximiser les possibilités pour les résidents canadiens de se joindre aux métiers de la construction, surtout à un moment où le chômage chez les jeunes frôle les 15 %.

Nos organismes de formation ne manquent pas de candidats locaux habitant dans leurs collectivités et souhaitant intégrer le tout dernier cycle de recrutement d'apprentis dans la plupart des métiers. En ce sens, l'approche « Achetez canadien » peut contribuer à stimuler les possibilités d'emploi, non seulement dans le secteur de la construction, mais aussi dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, soit des ateliers de préfabrication aux sites de production.

Il existe des poches de chômage propres à certains métiers auxquelles nous devons prêter attention afin de pouvoir déployer des compagnons certifiés pour les projets aussi rapidement et harmonieusement que possible. Le gouvernement a pris des mesures pour encourager les travailleurs de la construction à se déplacer grâce à la déduction fiscale pour la mobilité de la main-d'œuvre pour les gens de métier, ce qui est un grand pas en avant.

De façon plus générale, cependant, le gouvernement doit accorder la priorité aux travailleurs canadiens pour les projets financés par des fonds publics, sans exception. Le secteur des métiers de la construction n'accepte pas que les gouvernements, les propriétaires ou les employeurs invoquent des prétextes comme la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'expertise des fabricants d'équipements d'origine, les exigences en matière de service après-vente ou les technologies brevetées pour contourner l'embauche d'apprentis et de compagnons canadiens qualifiés, y compris ceux issus de communautés sous-représentées et sous-employées.

Les Canadiens vivent au gré des choix que font les gouvernements, et nous estimons qu'une politique « Achetez canadien, embauchez canadien » constitue la solution à long terme dont notre économie a besoin pour relancer la croissance et assurer notre avenir économique.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions du Comité.

• (1220)

Le président: Il vous restait une seconde. Bravo. Merci.

Notre témoin d'Unifor ne s'est pas encore connecté, alors nous allons commencer nos séries de questions et continuer d'essayer d'obtenir la participation de M. Cloutier.

Nous allons commencer par Mme Block, pour six minutes.

Kelly Block: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui.

J'aimerais revenir à une discussion que nous avons eue au cours de l'heure précédente au sujet de l'Initiative régionale de réponse tarifaire. Je tiens à préciser qu'en Ontario, tant dans le Sud que dans le Nord, le seuil d'admissibilité est de cinq employés ou plus. Au Québec, seules les PME manufacturières sont admissibles, et dans les Prairies, il faut que 25 % de l'activité totale de l'entreprise soit touchée par les droits de douane. Une entreprise de plus de 50 employés pourrait être touchée à 20 %, mais ne pas être admissible à l'aide régionale. Je tiens à ce que cela figure au compte rendu, car nous avons eu toute une discussion à ce sujet au cours de la dernière heure.

Ma question s'adresse au représentant du Millwright Regional Council. Vous avez mentionné dans votre déclaration que vous êtes préoccupé par une faille dans la politique. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Nole Coutrouzas: Je parlais essentiellement des travailleurs canadiens. Beaucoup d'argent a été investi, que ce soit à l'échelle provinciale, fédérale ou municipale, dans la formation des travailleurs des métiers spécialisés, et la solution consiste à faire en sorte que la politique accorde la priorité aux travailleurs canadiens. Dans les accords de libre-échange — et j'ai donné quelques exemples —, on permet à des travailleurs étrangers, des « spécialistes », de venir travailler au Canada. Quand on voit que ces travailleurs spécialisés font exactement le même travail que nos membres et nos travailleurs font chaque jour, cela devient préoccupant, car ce ne sont plus des tâches spécialisées, mais des tâches normales.

Nous ne disons pas qu'il n'est pas nécessaire de faire venir des travailleurs, surtout des spécialistes. Nous disons simplement que le travail qui peut être fait ici devrait être fait par les gens qui sont formés ici, qui dépensent leur argent ici et qui investissent ici. Nous entendons parler d'une pénurie, mais très franchement, nous ne la voyons pas. Nous entendons parler d'une pénurie, mais nous ne la voyons pas encore.

Les contrats ne s'enchaînent pas tous. Le mois dernier, vous m'auriez posé la question et je vous aurais répondu: « Nous avons toute la main-d'œuvre qu'il nous fait. Nous sommes prêts. » Cette semaine, la situation est différente. C'est ainsi que fonctionne l'industrie. Nous avons besoin de ce travail pour que le secteur fonctionne rondement. Le travail qui se fait ici doit être fait par les travailleurs canadiens que nous nous employons tous à former.

Kelly Block: Merci.

Quelle est l'importance des réformes réglementaires et du zonage, de façon plus générale, et pas seulement pour l'approvisionnement, mais pour la construction de logements, par exemple? Nous avons entendu dire — et c'est inquiétant — qu'il y a moins de nouvelles mises en chantier. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Nole Coutrouzas: Mon expertise ne porte pas vraiment sur le secteur résidentiel. Je travaille plutôt du côté de l'industrie et de la fabrication. D'après les conversations que j'ai eues, j'ai entendu dire que le problème se trouve en grande partie, honnêtement, du côté des municipalités et des permis. Et à cela vient s'ajouter le fait que les gens qui sont censés construire les maisons ne le font pas parce que, oui, il y a une demande, mais pas aux prix qu'ils essaient d'obtenir. C'est vraiment tout ce que je peux dire pour ce qui est du secteur résidentiel ou autre.

Kelly Block: Merci.

Nous avons vu le gouvernement se vanter, dans la mise à jour économique du printemps, que les trains de la ligne 2 de Toronto auront 55 % de contenu canadien. Quelle part la main-d'œuvre représente-t-elle normalement dans un projet donné?

Nole Coutrouzas: Je suis désolé, mais pouvez-vous répéter?

Kelly Block: Quelle part la main-d'œuvre représente-t-elle normalement dans un projet donné?

Nole Coutrouzas: Pour ce qui est du budget, il est probablement question d'environ... Je ne sais pas, mais je dirais que la main-d'œuvre représente habituellement environ 50 %. Les équipements constituent un gros morceau, mais je suppose que la main-d'œuvre dans n'importe quel projet représente le plus gros poste de dépenses.

Kelly Block: D'accord. Il n'est donc pas très difficile d'atteindre le total de 55 %.

• (1225)

Nole Coutrouzas: Non.

Kelly Block: Merci.

J'aimerais simplement savoir ce que vous pensez d'un article de Michael Howlett et d'Andrea Migone, de l'Université Simon Fraser. Les auteurs soulignent que, plutôt que de s'employer à améliorer l'efficacité, « le gouvernement a souvent misé sur l'ajout de nouvelles exigences... qui venaient s'ajouter à un ensemble déjà complexe d'exigences dans les appels d'offres ».

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Nole Coutrouzas: Le processus des appels d'offres ne relève pas de mon domaine d'expertise. Mon expérience sur le terrain date de sept ans. Dans le contexte actuel, je ne me sens pas à l'aise de répondre à des questions concernant le budget ou les prévisions budgétaires.

Kelly Block: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Danko, vous avez la parole.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Coutrouzas et monsieur Delov, de vous être joints à nous. Il est très important d'avoir le point de vue des syndicats quand on parle de la politique « Achetez canadien ». Je pense que vous avez tous les deux soulevé des arguments très cohérents au sujet de cette politique et de la nécessité d'accorder la priorité aux travailleurs canadiens. J'aime aussi beaucoup l'idée d'« Embauchez canadien ».

Monsieur Coutrouzas, je vais commencer par vous.

Vous avez parlé de certains problèmes concernant les travailleurs étrangers et de la nécessité de donner la priorité à la main-d'œuvre canadienne disponible. Des milliards de dollars d'investissements fédéraux sont consacrés aux programmes « Bâtir un Canada fort » et « Maisons Canada », ainsi qu'à la « Stratégie industrielle de défense ». Pour tous ces programmes, nous devons nous assurer de disposer d'une main-d'œuvre suffisante et, dans le cadre de la politique « Achetez canadien », les marchés publics fédéraux priorisent le contenu canadien.

Pourriez-vous nous dire comment nous pouvons nous assurer de donner la priorité aux travailleurs canadiens pour tout le travail qui s'en vient?

Nole Coutrouzas: Tout d'abord, le problème ne vient pas des entreprises, mais des politiques.

Ces entreprises et ces sociétés utilisent essentiellement les échappatoires et les politiques à leur disposition pour prendre des décisions d'affaires. Ils font venir des travailleurs étrangers en s'appuyant sur les accords de libre-échange et les programmes de mobilité de la main-d'œuvre.

Autrefois, il y avait des consultations officielles avec les syndicats des métiers de la construction avant qu'une étude de l'impact sur le marché du travail ou que le recours à une voie d'accès à la mobilité de la main-d'œuvre soit approuvé. Cette pratique a disparu il y a une vingtaine d'années. J'ai essayé d'obtenir la date exacte auprès des membres qui approchent de l'âge de la retraite, mais sans succès. Pour le savoir maintenant, nous devons effectuer des recherches, sur EIMT.org et ailleurs.

Une solution consisterait à consulter les syndicats des métiers de la construction, comme celui des mécaniciens de chantier, afin de vérifier si des travailleurs canadiens qualifiés sont disponibles, et pour veiller à ce que les voies d'accès à la mobilité de la main-d'œuvre se limitent aux emplois spécialisés. C'est mon objectif ici.

Ensuite, le financement fédéral devrait être conditionné au recours à des gens de métiers certifiés et des apprentis, et exiger le respect des normes des métiers désignés Sceau rouge, ainsi que des normes provinciales. Nous disposons tous d'un code de métier. Chaque province et chaque territoire possède un code de métier pour des travaux précis, mais rien dans la politique actuelle ou dans la politique « Achetez canadien » ne prévoit encore que le travail doit être accordé d'abord à des travailleurs canadiens.

C'est ce que j'essaie de dire... Je ne dis pas qu'il ne faut pas faire appel à des travailleurs étrangers, car cela a sa place dans certaines circonstances et nous le comprenons. Je dis simplement qu'avec tout cet argent investi dans notre formation, c'est à nous de réaliser ce travail. Ce serait un retour sur investissement direct.

John-Paul Danko: Merci.

Je souhaite également donner à M. Delov l'occasion de répondre à cette même question et fournir plus de précisions.

Si nous tenons à ce que l'approvisionnement public soutienne les travailleurs canadiens certifiés et qualifiés, une politique de rémunération équitable et les travailleurs syndiqués, en particulier, comment pouvons-nous veiller à ce que ces critères soient intégrés au processus d'approvisionnement? Et si cela fait progressivement augmenter les coûts, comment ce facteur est-il pris en compte dans le cadre des appels d'offres pour ces projets?

• (1230)

Igor Delov: Comme mon collègue l'a dit, l'accent est mis sur les politiques. Donc, si nous modifions les politiques, la réaction des entreprises tiendra compte de ces changements.

Nous avons constaté de nombreux investissements dans les capacités de formation de notre secteur organisé de la construction pour renforcer la capacité de nos organisations affiliées à former les travailleurs dont nous aurons besoin pour les projets à venir. Pour répondre à ces besoins, les investissements du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical et des programmes provinciaux du fonds de perfectionnement des compétences visent tous à renforcer la structure existante, dans le cadre de laquelle les travailleurs et les employeurs contribuent conjointement à nos fonds de fiducie pour la formation en apprentissage.

Nous disposons d'une très bonne infrastructure. Je pense que nous devons vraiment nous concentrer sur nos obligations aux termes des accords commerciaux internationaux et accorder la priorité aux travailleurs canadiens dans ce domaine. Nous devons également mettre l'accent sur notre politique générale en matière d'immigration, notre programme actuel des travailleurs étrangers temporaires et notre programme de mobilité internationale. Un grand nombre de travailleurs arrivent au pays dans le cadre de ces programmes.

Le fait d'investir dans notre main-d'œuvre et d'offrir aux travailleurs canadiens l'occasion de suivre une formation en apprentissage dans le cadre d'un projet d'envergure aura des retombées dans la communauté pendant des années, voire des décennies. Cela ne créera pas seulement des emplois; cela permettra à des gens de se

bâtir des carrières comme compagnons certifiés à l'issue de leur apprentissage.

Monsieur Danko, je vous dirais que nous avons déjà l'infrastructure en place. Je pense que nous devons simplement apporter quelques ajustements quant à la manière dont nous établissons les priorités en matière de recrutement du personnel chargé de réaliser les travaux dans les projets où les investissements sont effectués.

John-Paul Danko: Pour faire suite à ces remarques, si nous adoptons un modèle d'achat de produits canadiens, les travailleurs canadiens, vraisemblablement syndiqués ou employés dans le cadre d'une politique sur la rémunération équitable, exigeront des salaires plus élevés, ce qui est une bonne chose, à mon avis. Toutefois, certaines critiques soulignent que nous nous éloignons ainsi d'un modèle d'approvisionnement public privilégiant le soumissionnaire le plus bas.

Monsieur Delov, comment répondriez-vous à ce genre de critique, selon laquelle une politique « Achetez canadien » pourrait entraîner une hausse de prix?

Igor Delov: Merci.

En résumé, les coûts de main-d'œuvre sur les projets d'envergure représentent environ le cinquième du coût total. Je sais qu'on a mentionné 50 % tout à l'heure, mais je pense que c'est plutôt 20 %.

C'est le premier point.

Le deuxième concerne les retombées...

Le président: Je dois vous interrompre. Le temps est écoulé, mais vous pourriez peut-être nous faire parvenir une réponse plus détaillée par écrit.

Madame Gaudreau, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Coutrouzas, j'aimerais vous poser une question de clarification.

Vous avez dit qu'il y avait des consultations auprès des syndicats et que, là, il n'y en a plus. Savez-vous pourquoi?

[Traduction]

Nole Coutrouzas: C'est un sujet sur lequel je me suis penché. Comme je l'ai dit, j'ai très confiance dans les personnes qui ont travaillé et qui ont suivi le même parcours que moi. Je pense qu'on apprend de l'histoire. On essaie d'apprendre, alors je pose des questions. Je leur pose des questions.

Nous n'avons pas pu déterminer précisément quand cela s'est produit. C'est encore une fois grâce à des discussions que nous avons compris que c'était probablement au début des années 2000, en 2010, que nous avons commencé à constater le changement. Nous n'étions plus consultés sur ces études d'impact sur le marché du travail ni informés à leur sujet, car s'il y avait eu une étude d'impact ou une autre option, on nous l'aurait dit, et nous aurions alors pu dire, « Ce n'est pas vrai », car nous disposions de la main-d'œuvre nécessaire.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Vous avez parlé des années 2000 ou 2010. Ai-je bien compris?

[Traduction]

Nole Coutrouzas: Je ne sais pas quel est le [inaudible]

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je vais arrêter mon chronomètre pour ne pas perdre de mon temps de parole. Je veux m'assurer que nous avons la bonne information, même si ça prend une minute de plus. Il n'y a pas de souci.

Vous avez dit que c'était vers 2000 ou 2010, n'est-ce pas?

[Traduction]

Nole Coutrouzas: Oui. Encore une fois, je parlais de deux personnes distinctes. Elles ont cessé de les recevoir entre 2000 et 2010 environ.

• (1235)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci.

[Traduction]

Nole Coutrouzas: Je ne peux pas donner de réponse définitive. Je me suis penché sur la question. Si c'est plus, alors dites-moi quand cela a cessé.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: C'est parfait.

[Traduction]

Nole Coutrouzas: Dites-moi quand les problèmes de communication ont commencé et pourquoi nous n'intervenons plus, car encore une fois...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur Delov, j'ai été élue dans la région des Laurentides, où l'industrie forestière est très importante, comme vous le savez probablement. J'ai même travaillé pendant plusieurs années dans ce domaine.

En ce moment, il y a des usines qui ont suspendu des quarts de travail, qui sont en péril ou qui manquent de liquidités. Il y a même des gens du secteur des minéraux critiques — je pense au graphite, notamment — qui, pas plus tard que ce matin, nous ont dit être obligés de réduire leurs effectifs et qu'ils avaient 80 employés auparavant. On peut bien acheter canadien, mais les chaînes d'approvisionnement ne sont pas stables. Il faudrait qu'elles soient solides.

Comment fait-on pour bâtir des logements et des maisons, ce qui prend des ressources, alors que les entreprises ne sont même pas capables de suivre la cadence?

[Traduction]

Igor Delov: C'est une question très difficile à aborder, mais je dirais qu'en général, nous devons axer nos efforts afin de préserver l'accès à nos partenaires commerciaux, y compris les États-Unis, qui constituent évidemment notre principal partenaire commercial.

Malgré toutes les difficultés rencontrées ces dernières années, cela devrait être une priorité absolue pour le gouvernement: soit renégocier l'accord de libre-échange, soit conclure un autre accord avec les États-Unis de façon bilatérale. Les fluctuations du marché touchent tout le monde. La construction est très cyclique. Nous connaissons des vagues de chômage.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Ma question n'était peut-être pas claire. Je vais la poser autrement.

On veut acheter canadien, mais les entreprises peinent à survivre, parce qu'elles manquent de liquidités. La gestion des stocks est éfarfante.

Je comprends que nous ne pouvons pas modifier nos ententes et notre collaboration, particulièrement en Amérique du Nord, mais est-il normal qu'on n'aide pas directement les entreprises de chez nous, en amont, pour qu'on puisse apposer un sceau d'approbation disant qu'on achète canadien et que ce sont des gens de chez nous, des propriétaires d'entreprises de chez nous et des travailleurs de chez nous?

C'était ça, ma question.

[Traduction]

Igor Delov: Oui. En résumé, je pense que la politique « Achetez canadien » peut contribuer à atténuer certains de ces risques pour les communautés locales dans les secteurs forestier et minier, à condition que le gouvernement fédéral utilise son important pouvoir d'achat pour stimuler l'activité économique nationale afin de répondre aux besoins du marché, quels que soient les projets. Je pense que c'est une bonne approche que le gouvernement adopte.

Je pense que nous devons renforcer la collaboration entre les syndicats, les entreprises et le gouvernement pour y parvenir, et qu'il faut davantage de coordination et de dialogue pour accéder à ces marchés au niveau national, parallèlement à ce qui se passe sur le plan du commerce international.

Merci.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Il me reste quelques instants.

Je voulais simplement vous dire que, si on supprime des postes au sein même du gouvernement et qu'on ne réduit pas le recours aux contrats externes, nous avons besoin de vous pour nous signaler à quel point il est important d'investir dans nos effectifs, dans le développement des compétences et du savoir-faire, afin de pouvoir recourir directement à nos propres travailleurs. Ce n'est pas la tendance actuelle. C'est pour ça que vous êtes parmi nous aujourd'hui.

Si vous avez d'autres informations à nous fournir, veuillez nous les transmettre par écrit. Nous allons les inclure dans notre rapport.

Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Patzer, on vous écoute, je vous prie.

Je suis désolé, monsieur Patzer. M. Cloutier, d'Unifor, s'est enfin joint à nous.

Jeremy Patzer: Voulez-vous qu'il...

Le président: Non. Nous n'avons pas le temps.

Jeremy Patzer: D'accord. Je vous remercie.

Monsieur Coutrouzas, à la fin de votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que les travailleurs canadiens, les normes canadiennes et l'industrie canadienne doivent être impliqués ou faire partie intégrante de toute stratégie d'achat au Canada qui pourrait être mise en place.

Vous avez fait cette remarque en laissant entendre que cet aspect n'était peut-être pas pris en compte, du moins pas comme elle le devrait. Je me demande si vous avez d'autres réflexions à ce sujet et si vous pouvez expliquer comment nos travailleurs, nos normes et notre industrie pourraient être exclus ou touchés, sans forcément être inclus comme le gouvernement le souhaite.

● (1240)

Nole Coutrouzas: Je vais vous donner un exemple de ce qui s'est passé. Imaginons qu'une machine soit fabriquée en Corée du Sud. Grâce aux accords de libre-échange, les Coréens sont autorisés à faire venir au Canada des spécialistes de cet équipement pour l'installer, l'entretenir, le mettre en service, etc. Je vais encore une fois prendre NextStar comme exemple. Nous travaillions juste à côté d'une ligne sur laquelle les travailleurs étrangers étaient à l'œuvre.

Ils tirent parti de la différence entre un travailleur qualifié et un ouvrier pour faire venir leurs travailleurs ici et ne pas employer de travailleurs canadiens. C'est une faille. Ils utilisent les failles dans les accords de libre-échange pour venir ici. Encore une fois, ce n'est pas la faute de l'entreprise. Elle fait ce qu'elle a le droit de faire. C'est à vous de combler ces failles.

Comme je l'ai dit, si nous ne pouvons pas fournir la main-d'œuvre nécessaire pour mener à bien ces projets, il faudrait au moins que nous ayons la possibilité, si ces options sont disponibles et que des travailleurs étrangers viennent, de veiller — lorsqu'il s'agit d'un emploi syndiqué — à ce que ce métier du bâtiment ou des organisations comme la mienne puissent s'assurer qu'à leur arrivée, ils ne seront pas exploités. Un problème de taille qui touche les travailleurs étrangers à l'heure actuelle est l'exploitation, qu'ils occupent un emploi saisonnier ou à long terme. Nous veillerions à ce qu'ils soient rémunérés adéquatement et que les normes de sécurité soient conformes aux nôtres. À l'heure actuelle, on a presque l'impression que lorsqu'on fait venir ces travailleurs, les normes baissent.

L'essentiel, c'est que, quand on parle de rendement des investissements, nous dépensons l'argent ici. C'est nous qui fréquentons les commerces locaux. C'est nous qui achetons des véhicules ici. C'est nous qui achetons des habitations.

On parle ici de milliards de dollars qui ont été investis dans certains de ces projets d'infrastructure. Encore une fois, je tiens à répéter que notre position doit être que nous disposons des capacités nécessaires. Le Canada est un pays extraordinaire. Nous formons adéquatement notre main-d'œuvre. Nous donnons l'espoir aux gens de pouvoir un jour prendre leur retraite dans la dignité. Lorsque de grands projets d'infrastructure comme ceux-ci se présentent et qu'on nous dit en quelque sorte, « Eh bien, vous pouvez recruter les gens qu'ils ne peuvent pas fournir », à savoir des travailleurs qualifiés ou leurs soi-disant travailleurs qualifiés, il s'agit simplement de combler ce manque en agissant d'abord, puis en offrant des voies d'accès à ces travailleurs étrangers si nous ne pouvons pas répondre à la demande. Il n'est pas juste de nous exclure complètement et de conclure ces accords pour faire venir des étrangers. Ce n'est vraiment pas juste. C'est moralement répréhensible.

Je comprends le libre-échange. Je le comprends en tant que mécanicien en chantier, devrais-je dire. Je ne suis pas un expert en la matière, mais je sais de quoi il s'agit. Je comprends également que nous sommes actuellement dans une situation différente, où nous nous interrogeons tous sur la signification du libre-échange alors que notre principal partenaire au sud agit comme il le fait et que cela a des répercussions sur nous.

Je pense que nous pouvons tous unir nos efforts. Peu importe que nous fassions partie ou non de l'association, nous pouvons tous convenir que les Canadiens doivent passer en premier. Nous traversons une période sans précédent. Le moment est peut-être venu de réévaluer certaines de ces politiques et de veiller à ce que les gens qui consacrent leur vie à un métier au Canada soient mis à contribution pour effectuer ce travail.

C'était vraiment long. Je m'excuse, mais j'en avais long à dire à ce sujet.

Jeremy Patzer: C'est très bien. Je vous remercie.

Votre conseil dispose-t-il de postes budgétaires très précis qui créeraient ces failles, que vous pourriez fournir au Comité dans un mémoire ultérieurement?

Nole Coutrouzas: Je peux vous fournir ces renseignements.

Je connais NextStar, comme je l'ai mentionné. Si ce produit est fabriqué, disons, en Corée du Sud, je sais que le chapitre 12 de l'Accord de libre-échange Canada-Corée fait référence aux programmes de mobilité de la main-d'œuvre qui s'y rapportent.

Je peux également vous fournir un texte à ce sujet.

Jeremy Patzer: Je vous remercie.

Le président: Allez-y, madame Rochefort.

Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Merci, monsieur le président.

C'est une bonne chose, monsieur Coutrouzas, que vous soyez ici pour représenter le Millwright Regional Council, et monsieur Delov, le Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario.

Vous avez tous les deux abordé brièvement la question des possibilités actuelles et futures. J'aimerais connaître votre avis sur les possibilités qui, selon vous, pourraient découler d'une politique d'achat au Canada, tant pour les industries que pour les travailleurs que vous représentez dans vos organisations. Je demanderais à M. Coutrouzas de répondre en premier, puis M. Delov pourra nous en dire plus à ce sujet.

Merci.

● (1245)

Nole Coutrouzas: Je dirais simplement que, pour le Millwright Regional Council, le projet le plus urgent à l'heure actuelle est l'usine PowerCo de Volkswagen à St. Thomas, car la majeure partie de ces travaux consiste... L'installation des machines relève du métier de mécanicien de chantier. On nous écarte en ce moment. Je ne sais pas quels sont les accords définitifs ni rien de ce genre — on en parle très peu — concernant d'éventuelles discussions derrière des portes closes. Si cela se termine ainsi... Rien que pour NextStar, environ 150 mécaniciens de chantier au chômage auraient dû effectuer ces travaux, et ces chiffres vont probablement être exponentiellement plus élevés pour un chantier de l'envergure de Volkswagen. C'est mon point de vue sur l'incidence de la situation.

À mesure que l'on se déplace d'est en ouest, les entreprises y prêtent attention. Elles se penchent sur ces lacunes. Qu'il s'agisse des corridors transcanadiens, des installations de GNL, des raffineries ou de la construction de logements, ce sont là des domaines pour lesquels nous disposons des compétences nécessaires ici. Les personnes qui travaillent ici, que nous formons ici, possèdent ces compétences. Il faut s'attaquer à ce problème et, encore une fois, par l'entremise d'une politique. C'est la solution.

Pauline Rochefort: Je vous remercie.

Monsieur Delov.

Igor Delov: Pour faire écho aux remarques de mon collègue, M. Coutrouzas, j'ajouterais simplement que, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris dans le domaine de la pré-fabrication au sein du secteur manufacturier, une politique « Achetez canadien » stimulerait la création d'emplois au Canada et permettrait également à davantage de personnes de suivre notre système d'apprentissage, tel qu'il existe dans les métiers du bâtiment.

Je sais que les petites et moyennes entreprises ont été mentionnées plus tôt dans la discussion. En ce qui concerne nos entrepreneurs signataires affiliés, 80 % d'entre eux comptent moins de 20 employés. Si nous voulons favoriser la croissance des entreprises, une politique « Achetez canadien » peut réellement contribuer à faire progresser ces chiffres, en incitant les entreprises à embaucher davantage de personnel pour répondre aux besoins liés aux travaux et aux exigences des projets. Les niveaux d'emploi dans le secteur de la construction augmenteront.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous sommes confrontés à un problème de chômage chez les jeunes plus particulièrement. Le fait que les jeunes envisagent les métiers du bâtiment comme une option de carrière viable, voire comme leur premier choix, contribuerait grandement à améliorer la situation globale de l'emploi en Ontario et dans tout le pays.

Pauline Rochefort: Merci beaucoup pour votre réponse. Ce que vous venez de dire est très important: il faut se pencher sur les différences. Vous avez parlé de la situation particulière des petits entrepreneurs qui comptent peu d'employés; c'est très pertinent. En fait, à ce sujet, les témoins du groupe précédent ont souligné l'importance de tenir compte des différences au sein de l'industrie et de la main-d'œuvre.

Puisque vous avez abordé la question, je me demande si vous pouvez nous en dire plus à ce sujet tous les deux. Y a-t-il d'autres différences qu'il faudrait prendre en considération en élaborant la politique « Achetez canadien », tant d'une perspective globale que du point de vue des PME? La politique n'est pas encore tout à fait terminée. Je serais ravie de connaître votre avis sur les différences dont il faudrait tenir compte.

Nous manquerons peut-être de temps. J'inviterais donc M. Delov à nous en dire plus là-dessus. Ensuite, je demanderai à M. Coutrouzas de conclure.

Igor Delov: Merci.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires entrepreneurs et homologues. D'après moi, les règles d'approvisionnement actuelles répondent à beaucoup de critères qui permettent d'assurer un processus de préqualification équitable. Nous recommandons qu'elles soient développées afin d'augmenter le nombre d'apprentis inscrits travaillant sur des projets financés par des fonds publics. Tout le monde y gagnerait, compte tenu des retombées gé-

nérées par l'embauche d'apprentis. Nous voulons voir une augmentation du nombre d'apprentis inscrits embauchés par les petits entrepreneurs. Cela contribuerait grandement à améliorer l'ensemble du système du secteur de la construction.

• (1250)

Le président: Malheureusement, monsieur Coutrouzas, vous ne pourrez pas intervenir puisque le temps imparti est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Gaudreau.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à vous mentionner que le témoin M. Cloutier est arrivé.

Monsieur Cloutier, j'aimerais vous poser une question ou deux, car je pense que c'est quand même important. Nous ne voulons pas savoir ce qui s'est passé. Vous avez sûrement une bonne raison. Si vous êtes disponible mardi prochain, nous aimerions bien vous ré-inviter. Nous discuterons du même sujet.

[Traduction]

Le président: C'est un bon point. Nous allons essayer de faire revenir M. Cloutier mardi prochain. Il y a peut-être de la place. Nous sommes en train de vérifier auprès de M. Cloutier.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: C'est excellent.

[Traduction]

Le président: La parole est à vous.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Cloutier, la dernière usine d'assemblage de camions au Canada est celle de Paccar. Parle-t-on d'un symptôme ou plutôt d'un problème?

Est-ce que c'est un cas isolé, ou est-ce qu'il y a un problème plus large de désindustrialisation au Canada?

Daniel Cloutier (directeur québécois, Unifor): D'abord, veuillez m'excuser d'être arrivé en retard. Ce n'était pas prévu. J'ai confondu les heures en raison du décalage horaire. Je suis présentement à Edmonton.

Malheureusement, l'usine de Paccar, qui est effectivement la dernière usine d'assemblage de camions, n'est pas un cas isolé. Une telle dégradation a été observée dans plusieurs secteurs. L'une des raisons est qu'on n'achète pas chez nous. Par exemple, Paccar lutte pour obtenir des contrats de la Ville de Laval, mais, en raison de la politique du plus bas soumissionnaire, ils risquent de lui échapper, probablement pour une différence de 1 %.

Il ne semble donc pas y avoir une réelle volonté, lorsque vient le temps pour les services publics d'acheter des biens et des services, de vraiment considérer l'impact de l'achat canadien quand il est question de ce genre de produit. C'est désastreux, parce que l'usine de Paccar peut fabriquer à peu près 100 camions par jour, et elle est actuellement limitée à 25.

Alors, la question qui se pose est la suivante: pendant combien de temps les coûts fixes vont-ils permettre d'assurer la rentabilité d'un milieu de travail qui a une capacité de production beaucoup plus grande que 25 camions par jour?

Si on perd l'usine de Paccar, on ne fera plus de camions au Canada.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci, monsieur Cloutier.

Monsieur le président, je vous remercie d'avoir invité M. Cloutier à revenir mardi.

Daniel Cloutier: Je confirme que je serai disponible.

[Traduction]

Le président: Merci. Nous allons vous retrouver, monsieur Cloutier.

Nous passons maintenant à Mme Jansen.

Tamara Jansen: Monsieur Delov, on observe des signes préoccupants dans l'ensemble du secteur immobilier. La région métropolitaine de Vancouver vient d'enregistrer son plus faible total de ventes immobilières depuis des décennies. Les préventes ont chuté, et on voit même des promoteurs immobiliers mis sous séquestre pour des immeubles achevés. Si les projets cessent d'aller de l'avant, les travailleurs perdront leur emploi, peu importe la politique d'approvisionnement élaborée par Ottawa.

Au bout du compte, pour les travailleurs, il faut que les projets aillent de l'avant. Êtes-vous d'accord avec moi sur le fait qu'une annonce du gouvernement n'aide pas vraiment les travailleurs si le projet finit par être retardé ou annulé?

Igor Delov: Effectivement, si les projets sont retardés, mis en suspens ou annulés, cela ne donne rien. Toutefois, nous accueillons favorablement les projets prêts à démarrer, et bien entendu, nous souhaitons que nos travailleurs soient embauchés pour y travailler.

Tamara Jansen: « Achetez canadien » sont de belles paroles, mais la politique doit fonctionner sur les vrais chantiers. Craignez-vous que dans les faits, les règles ralentissent les projets au lieu de soutenir les travailleurs et qu'elles entraînent une augmentation des coûts des projets, qui sont déjà élevés, comme on peut le constater?

Igor Delov: En fait, je crois qu'elles contribueront à stimuler l'activité économique à l'échelle nationale. Pour cette raison, dans l'ensemble, je considère la politique « Achetez canadien » comme une mesure positive.

En ce qui concerne les retards et les obstacles administratifs, je pense que nous pouvons tous faire mieux, y compris le gouvernement, les organismes de délivrance de permis, etc.

Pour revenir à votre observation précédente sur l'immobilier, on a observé une forte baisse dans le secteur de la construction résidentielle en Ontario aussi — je ne peux pas parler de la Colombie-Britannique —, et c'est préoccupant. Dans une certaine mesure, nous essayons également de nous réorienter vers des projets en dehors du secteur résidentiel afin que nos membres préservent leurs emplois.

Tamara Jansen: Merci.

La dernière fois que les libéraux ont causé pareil ralentissement, mon mari essayait de devenir électricien — son père était entrepreneur-électricien. Nous avons fini par nous tourner vers le secteur des serres parce qu'il n'y avait pas d'emplois. Aujourd'hui, on constate la même situation; je me demande donc quelles seront les

répercussions de ce deuxième ralentissement des ventes immobilières provoqué par les libéraux sur les métiers.

• (1255)

Igor Delov: Le secteur résidentiel représente une part importante de l'activité de nos membres, notamment en ce qui concerne l'infrastructure de formation dont j'ai parlé tout à l'heure. C'est une préoccupation majeure, mais je pense que la bonne nouvelle, c'est que les grands projets lancés en Ontario et ailleurs offrent une multitude de possibilités d'emploi, ce que nous voyons d'un bon œil.

Tamara Jansen: Y a-t-il un risque que la politique « Achetez canadien » ajoute des formalités administratives au système d'approvisionnement du secteur de la construction, qui est déjà très complexe?

Igor Delov: Je dirais que la réponse courte, c'est non parce qu'elle contribuera à stimuler la productivité canadienne et parce qu'elle favorisera la sélection de fournisseurs canadiens pour les biens dont nous avons besoin. Je pense que nous sommes très riches. Nous avons la chance de disposer de bois d'œuvre et d'industries de l'acier et de l'aluminium. Si nous arrivons à associer les besoins du marché aux producteurs et à ce qu'ils ont à offrir, ce sera une bonne nouvelle pour la population canadienne.

Tamara Jansen: L'approvisionnement fédéral est déjà un processus très complexe. Si la politique « Achetez canadien » ajoute des conditions sans simplifier le processus, ne risque-t-elle pas de ralentir les projets d'infrastructure ou d'en compliquer la réalisation? Si tel est le cas, il y aura moins d'emplois pour les travailleurs de la construction.

Igor Delov: En théorie, oui, c'est une préoccupation.

D'après moi, les entreprises, le gouvernement et les syndicats ont ici une occasion historique de travailler ensemble en vue d'éliminer les obstacles administratifs. Si nous nous attaquons sérieusement aux enjeux et si nous prenons les mesures qui s'imposent pour relever les défis du moment, je pense que nous bénéficierons de belles possibilités.

Au nom des syndicats, je vais dire que nous voulons faire partie de la solution. Reste à voir comment le tout se déploiera au cours de la prochaine année, mais de façon générale, nous appuyons la politique « Achetez canadien ». Comme je l'ai déjà dit, nous souhaitons qu'elle soit assortie d'une politique « Engagez canadien ».

Tamara Jansen: Monsieur Delov, selon vous, à l'heure actuelle, quel est le problème le plus urgent auquel fait face le secteur de la construction?

Igor Delov: Selon moi, c'est l'incertitude permanente que j'ai mentionnée plus tôt. Oui, il y a de nombreuses annonces et des projets en attente, mais nous voulons que la construction démarre plus rapidement et que le nombre d'emplois augmente.

Oui, c'est un secteur cyclique, mais...

Tamara Jansen: Le ralentissement des ventes immobilières ne vous préoccupe pas. Ce n'est pas le problème le plus urgent aujourd'hui.

Igor Delov: Je dirais qu'il en fait partie, mais le problème est plus général, en ce sens que tous les secteurs sont touchés par l'incertitude. Si des projets démarrent...

Le président: Je suis désolé, mais le temps imparti est écoulé.

Madame Suds, la parole est à vous.

L'hon. Jenna Suds: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins qui sont ici aujourd'hui.

Je vais m'adresser d'abord à M. Coutrouzas, qui est dans la salle; je poserai ensuite la même question à M. Delov, qui est en ligne.

Nous avons eu une excellente discussion aujourd'hui sur la politique « Achetez canadien ». Maintenant, je vais nous projeter loin dans le temps, à cinq ans d'ici.

Je me demande comment on mesurera la réussite de la politique dans cinq ans. Quels résultats démontreront que la politique d'approvisionnement « Achetez canadien » se sera avérée efficace pour renforcer l'industrie, pour soutenir les travailleurs et pour améliorer notre résilience globale sur le plan économique?

Je sais que c'est une grande question.

Nole Coutrouzas: Franchement, dans cinq ans, on pourra qualifier la politique de réussite si tous les projets menés à bien ont été construits par des travailleurs canadiens.

Si tel est le cas, grâce aux salaires équitables et aux salaires couvrants qu'ils perçoivent, les travailleurs auront les moyens de faire une mise de fonds pour l'achat d'une maison, de subvenir à leurs besoins alimentaires, etc. On peut parler des pensions de retraite, de la différence entre une pension et un programme de cotisation égale au REER et de toutes ces questions, mais au bout du compte, l'important, c'est que les Canadiens gagnent de l'argent afin de pouvoir le dépenser ici.

Oui, je représente un syndicat. Évidemment, je connais mon rôle, mais les enjeux dont nous avons parlé aujourd'hui n'étaient pas liés au fait d'être syndiqué ou non. Je tiens absolument à ce que ce soit clair pour tout le monde. Nous parlons ici de donner du travail à la population canadienne. Si, pendant cinq ans, les travailleurs touchent un revenu stable, ce sera une réussite. À mes yeux, ce serait cela, la réussite. À défaut d'atteindre cet objectif, il faudrait parvenir à obtenir le soutien de nos partenaires de libre-échange. C'est ainsi que je mesurerais la réussite dans cinq ans.

● (1300)

L'hon. Jenna Sudds: Excellent.

J'ai oublié de saluer le syndicat basé à Kanata; je pense qu'il s'agit du Local 93. Je le félicite pour son travail.

J'inviterais maintenant le témoin en ligne, M. Delov, à répondre à la même question.

Igor Delov: Merci.

Oui, je pense que nommer plus de compagnons au cours des quatre ou cinq prochaines années, ainsi qu'augmenter le nombre d'apprentis inscrits engagés pour travailler sur ces projets représenterait des résultats extrêmement positifs pour les collectivités de l'Ontario et du Canada.

Les travailleurs qui obtiennent un certificat de compagnon touchent un salaire plus élevé, ils jouissent d'une meilleure protection au chapitre de la santé et sécurité, ils sont bien accompagnés à chaque étape de leur parcours et ils reçoivent beaucoup de soutien de la part de notre syndicat. Si, dans cinq ans, la politique a favorisé le démarrage de carrières durables à long terme, ce sera une réussite.

L'hon. Jenna Sudds: Excellent. Merci à vous deux.

J'ai terminé, monsieur le président.

Le président: Nous terminons juste à temps.

Je vous remercie de vous être joints à nous.

Monsieur Cloutier, je le répète, nous communiquerons avec vous pour essayer de vous réinviter.

Avant de partir, j'aimerais vous demander une réponse écrite sur le problème des travailleurs illégaux qu'on fait entrer clandestinement sur les grands chantiers financés par le gouvernement fédéral en Alberta et en Colombie-Britannique. Avez-vous des observations à présenter au Comité à ce sujet, qu'elles soient fondées sur des anecdotes ou autres? J'aimerais en discuter plus à fond, mais notre temps est écoulé.

Merci beaucoup d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Y a-t-il autre chose? La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>